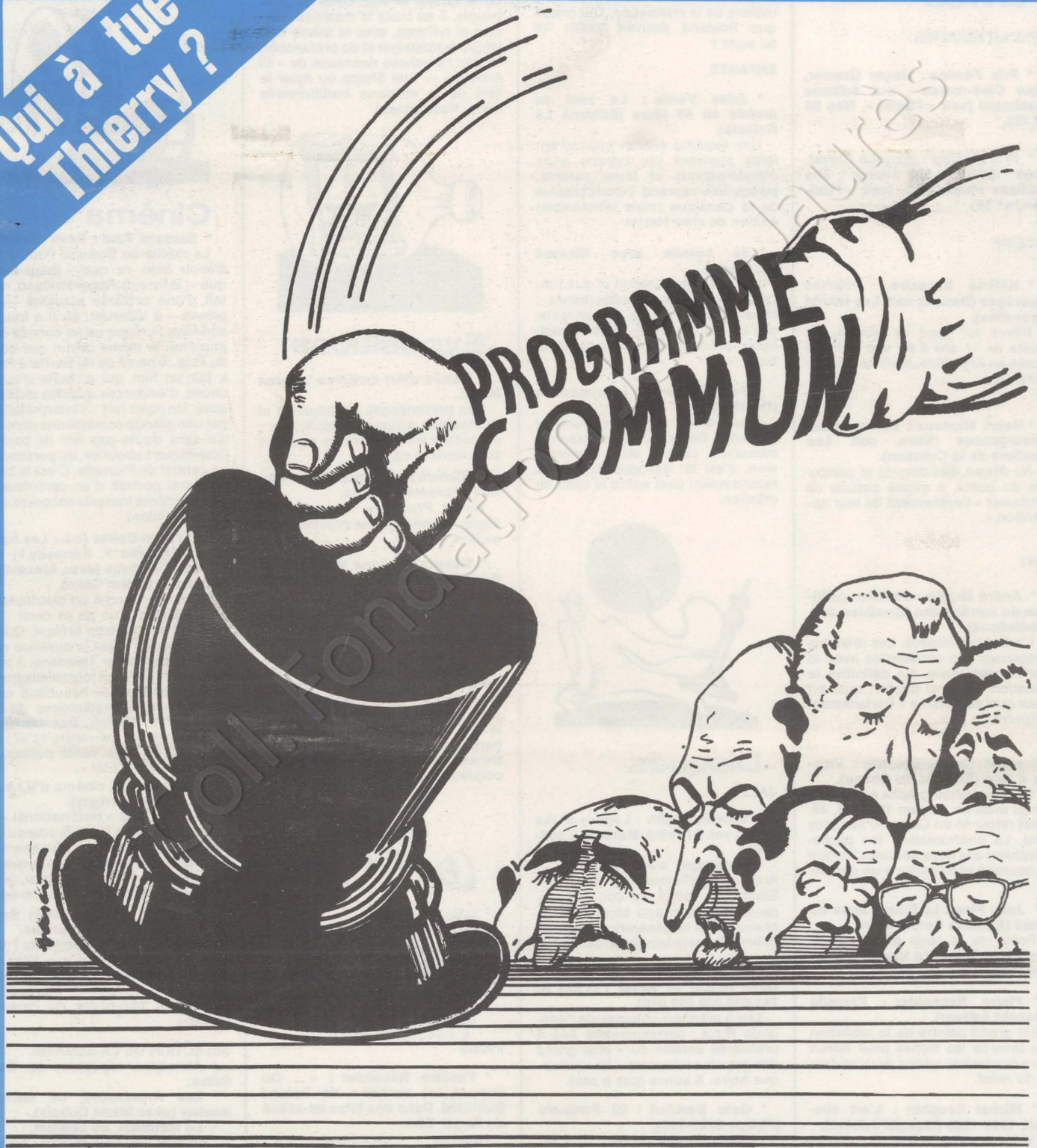
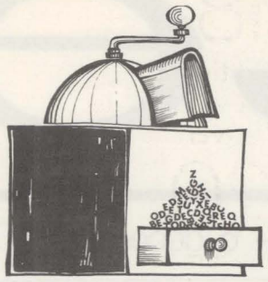
l'unité

N° 41 - 2F50 Hebdomadaire socialiste 1er – 6 décembre 1972

Qui à tué Thierry ?



Au risque de vous plaire



Livres

PRIX LITTERAIRES

*** Prix Fémina : Roger Grenier, pour Ciné-roman , aux éditions Gallimard (voir « l'Unité », Nos 36 et 40).**

*** Prix Médicis : Maurice Clavel, pour Le tiers des étoiles , aux éditions Flammarion (voir « l'Unité », n° 36).**

POESIE

*** Hélène Sevestre : Poèmes sauvages (Denoël, coll. Les lettres nouvelles).**

Rêves sur fond de pampa. Ce poète de 17 ans a eu une enfance dorée en Argentine, mais ne s'en satisfait pas.

*** Henri Michaux : Emergences-Résurgences (Skira, coll. Les sentiers de la Création).**

Au départ, des dessins et peintures du poète. Il essaie ensuite de retrouver « l'événement de leur apparition ».

ART

*** André Breton : Position politique du surréalisme (Gonthier, coll. Médiations).**

L'art et la politique. Les relations orageuses des surréalistes avec le Parti communiste. En définitive la question est ainsi posée : quel art pour quel socialisme ? Parfaitement à l'ordre du jour.

*** Henri Cartier-Bresson : Visage d'Asie (Editions du Chêne).**

Ce grand photographe a passé de longs mois en Asie en 1947, 48, 49. Il est retourné en Chine 10 ans plus tard. La confrontation (en photographies) des deux périodes montre le courage exemplaire d'un peuple.

*** Jean Picart Le Doux : Murs de soleil (Editions Cercle d'Art).**

Poète de la laine et prince du mural. Un homme à travers ses tapisseries.

*** Pierre Schneider : Riopelle (Maeght éditeur).**

Un grand peintre de la jubilation qui brouille les signes pour mieux faire éclater son amour de la couleur et du relief.

*** Michel Seuphor : L'art abstrait, 1918-1938 (Maeght éditeur).**

Vingt années d'intense activité créatrice où l'art prend un tournant décisif.

SCIENCES

*** Gori et Poinso : Dictionnaire pratique de psychopathologie (Editions universitaires).**

Une synthèse difficile mais réussie, parce que, à une unité artificielle, elle préfère présenter toutes les thèses, même contradictoires.

*** Jean Rostand et Andrée Tétry : L'homme, initiation à la biologie (2 volumes, Larousse).**

Le sujet, c'est vous, c'est nous tous. La prodigieuse diversité humaine : ses lois de développement et ses anomalies. Les bienfaits et méfaits de la civilisation. Qui mieux que Rostand pouvait traiter un tel sujet ?

ENFANTS

*** Jules Verne : Le tour du monde en 80 jours (Editions La Galaxie).**

Une superbe édition que les enfants pourront lire comme leurs grands-parents et leurs parents, puisqu'elle reprend l'iconographie de la classique (mais introuvable) édition de chez Hetzel.

*** Je colorie avec Picasso (Hachette).**

Livrée à l'imagination et aux pinceaux peu respectueux des jeunes : la peinture de Picasso. Pas un texte, pas un commentaire. Mais de multiples prolongements en perspective.

*** Pernelle Lévy : Imprimorama (Hachette).**

Trente-trois façons d'imprimer (pochoir, linogravure, sérigraphie, monotype, cachet, etc.). L'impression, c'est la reproduction. De la reproduction peut naître le désir de création.



Disques

JAZZ

*** Snooks Eaglin : Legacy of the blues, vol. 2 (Pathé-Marconi C 062-9363).**

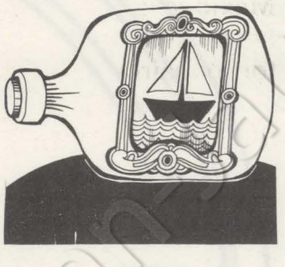
L'hommage aux ancêtres — Armstrong (Tomorrow), Pine Top Smith... — marié au courant moderne du rythm and blues, par un chanteur de la génération intermédiaire (36 ans) plein de personnalité.

*** Duke Ellington : The works of Duke (R.c.a. — Victor 731.043 et 741.028,029,039,048).**

Les 5 premiers volumes de l'intégrale R.c.a., correspondant aux 4 premières années du « plus grand des grands orchestres » de la musique noire. A suivre (pas à pas).

*** Gato Barbieri : El Pampero (Philips 6369-350).**

Les cris révoltés du saxo ténor de Gato Barbieri, ses gémissements acides au cours de ce concert du festival de Montreux, pourraient n'en faire qu'un talentueux musicien du jazz « free ». Mais voilà : Barbieri est né à Rosario (Argentine), pas à Harlem. Et si la volonté de contestation proprement politique est la même, c'est pour l'Amérique latine — plus largement, pour le Tiers monde — qu'il souhaite créer une musique « libérée ». Plutôt que de copier quiconque, il s'est décidé — comme le lui a conseillé le cinéaste brésilien Glauber Rocha — à accepter totalement la « sous-culture » sud-américaine et à en être fier. Son blues à lui, c'est la samba populaire ou le tango, le vrai, celui du petit peuple. Il en traite le matériau, thèmes et rythmes, avec le même mélange de nostalgie et de profanation — voir l'emphase ricaneuse de « El Arriero » — que Shepp ou Ayler le font de la musique traditionnelle noire. Passionnant.



Expositions

*** Musée d'Art moderne : Zoran Music.**

Des personnages déchiquetés et tourmentés, atroces et souffrants : un peintre violent dont les couleurs sont lèpre et cancer.

*** Bibliothèque nationale : Peintres graveurs français.**

Buffet, Prassinos, Masson, Messagier, Gromaire. Une excellente sélection.

*** Galerie Suzanne Visat (6, rue Bourbon-le-Château, Paris) : Bellmer.**

Des histoires de poupées, pleines de symboles et de troublantes significations.

*** Musée Bourdelle (16, rue Antoine Bourdelle, Paris) : Guzman (prix Bourdelle 1971).**

Un sculpteur né au Pérou et installé en France. Ses « tensions-partitions » surprennent : un éclatement de rayons colorés issus de coques métalliques.



Théâtre

PARIS

*** Théâtre Récamier : « ... Où boivent les vaches » de Roland Dubillard. Dans une mise en scène de Roger Blin.**

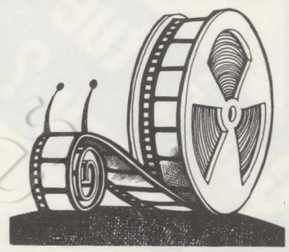
Humour « vachard », ou : « Quand les oiseaux brisent leurs cages ». Tout ce délire pour conter l'histoire d'un poète aux prises avec son complexe d'Œdipe.

*** Théâtre de la Ville : « Le Cid » de Corneille. Monté par Denis Llorca.**

Cette version « épique » soutiendra-t-elle la comparaison avec la légende de Gérard Philipe ?

*** Salle des Conservatoires (2 bis rue du Conservatoire, Paris IXe) : « Le Château », adapté de Kafka par Daniel Mesguich.**

Par les élèves du Conservatoire d'art dramatique (les 5, 6 et 7 décembre).



Cinéma

*** Bernard Paul : Beau Masque.**

Le mérite de Bernard Paul, c'est d'avoir bien vu que « Beau masque », le livre de Roger Vailland, restait d'une brûlante actualité — la preuve : à Villerupt, où il a tourné son film, l'unique usine connaît aujourd'hui le même destin que celle du livre. A partir de là, Bernard Paul a fait un film qui a, faute d'autre chose, d'évidentes qualités didactiques. Un point fort : l'interprétation par une grande comédienne dont on n'a sans doute pas fini de parler, Dominique Labourier, du personnage central de Pierrette. C'est le premier vrai portrait d'un personnage que le cinéma français découvre enfin : le militant.

*** Far from Dallas (ou « Les trois morts de John F. Kennedy ») de Philippe Toledano (avec Alexandra Stewart et Daniel Gélin).**

Ce film a cherché un distributeur pendant plus d'un an et demi : le sujet est encore trop brûlant. Qui a tué Kennedy ? C'est la question essentielle posée par Toledano, à travers l'aventure d'un journaliste français qui s'intéresse beaucoup aux conclusions contradictoires de la commission Warren. Des bobines qui démontrent qu'« entre la Vérité des hommes et la Vérité politique, il y a la raison d'Etat ».

*** Quinzaine du cinéma d'U.r.s.s. (Paris, Studio Marigny).**

Un panorama « multinational » : ce vendredi, « La forêt de roseaux » (Lettonie) ; samedi, « Pirosmani » (Géorgie) ; dimanche, « Les coquelicots vermeils », de Chamchiev, présenté au dernier festival de Cannes.

*** François Truffaut, Alain Resnais : deux grandes reprises.**

A revoir : deux des meilleurs Truffaut (« Les 400 coups », « Jules et Jim ») et surtout « Hiroshima, mon amour » (Resnais - Marguerite Duras), un film-phare du cinéma français.

SELECTION DE LA SEMAINE

*** Absences répétées, de Guy Gilles.**

*** Les Arpenteurs, de Michel Soutter (avec Marie Dubois).**

*** Le dictateur, de Chaplin.**

*** Family life, de Kenneth Loach.**

*** Pink Floyd à Pompéi (film musical).**

Sommaire

3
Politique intérieure : Le sombre lundi de la majorité

4
Les duettistes de l'irresponsabilité

5
Editorial : Trop c'est trop !

6
Prix : La fuite en avant

7
Environnement : La bombe dépolluante

8
A contre-pied

9
Enseignement : Médecine ou course de haies

Rendez-vous pour l'Ecole

10
Etranger : Le dégel d'Helsinki

Mexique : De mystérieux tortionnaires

Le maréchal Gretchko et l'U.d.r.

12
Justice : Qui a tué Thierry ?

Les magistrats : « Un jeu trop compliqué »

14
Peine de mort : Viva la Muerte

Le licenciement selon Edgar Faure

15
Cinéma : A deux pas de la caserne

Jazz : Nina et ses sœurs

16
Livres : Un dangereux perturbateur

Télé-sélection

Notes de lecture

18
Edition : La victoire de Pauvert

20
Document : Portrait d'une « ville moyenne » : Lorient

23
Mots croisés

24
Ma part de vérité, par François Mitterrand

PHOTOS ET DESSINS
Jean-Pierre Coureuil (pages 2, 7) Keystone (page 11) Mar-plij-breizh (pages 20, 21, 23) André Perlstein (page 15) Sabadel (pages 4, 12, 13) Teich (page 8) U.p.i. (page 11) Vasco (pages 1, 6, 17, 18).

Politique intérieure

Le sombre lundi de la majorité

Le lundi 27 novembre n'a pas été du tout ce qu'attendaient les augures de la majorité. Tout avait été fait, pourtant, pour mettre en relief le divorce que devait faire apparaître, dans l'union de la gauche, le colloque organisé par le Parti socialiste sur la Tchécoslovaquie. Depuis longtemps, la presse écrite et parlée ne s'était à ce point intéressée à une initiative du P.s. Dès samedi matin, reporters et techniciens de l'O.r.t.f. étaient à pied d'œuvre dans les couloirs orange de l'hôtel Méridien et, cette fois, ils n'ont pas été avares de pellicule.

Mais s'ils ont ainsi donné à ce colloque une exceptionnelle publicité, ils n'ont pas réussi, et pour cause, à trouver la faille. Rien de ce qui a été dit pendant ces deux journées d'études n'était de nature à déclencher une polémique avec le Parti communiste français, qui s'est d'ailleurs contenté de déclarer cette initiative « inopportune », mais en s'abstenant sagement de reprendre à son compte les violentes attaques adressées de Prague à François Mitterrand.

Si bien que « le Figaro », qui avait peut-être lui-même espéré pouvoir faire un autre commentaire, convenait à son tour : « Que le colloque organisé ce week-end par les socialistes à propos des événements en Tchécoslovaquie ait pu avoir lieu sans que le Parti communiste s'en offusque autrement qu'en doutant de son opportunité est la meilleure preuve que le programme commun commence à changer la nature des rapports entre les deux formations. »

Déçue de ne pouvoir s'engouffrer dans une brèche que chacun des signataires du programme commun s'est bien gardé d'ouvrir, la majorité allait trouver, ce même lundi 27 novembre, d'autres sujets de dépit.

D'abord, l'annonce dans « le Figaro » — encore — que, selon le baromètre mensuel de la Sofres, la cote du Parti socialiste, qui était déjà en octobre la meilleure de toutes les formations politiques françaises, s'est encore améliorée en novembre. Notamment en raison d'une progression des sympathies exprimées par les électeurs « réformateurs », ce qu'indiquaient déjà les sondages de la semaine précédente.

Dans le même temps, la cote de l'U.d.r. connaît une nouvelle baisse, à la fois par une diminution des « bonnes opinions » et par un accroissement des « mauvaises », cependant que l'indice de popularité personnelle de Pierre Messmer chute de trois points, pour tomber au-dessous de celui d'Edgar Faure et même de Jacques Chaban-Delmas. Ce qui est quand même vexant pour le Premier ministre, dont il est maintenant évident qu'il ne parvient guère à imposer son image dans l'opinion.

Cette situation allait avoir elle-même une conséquence immédiate mardi après-midi, lors de la réunion commune du comité directeur et des deux groupes parlementaires socialistes. Là encore, ceux qui attendaient des éclats en ont été pour leurs frais. Ceux même des députés socialistes qui avaient exprimé il y a un mois quelques réticences à l'égard de la direction du Parti paraissaient les avoir oubliées. « L'Express » attendra longtemps les ralliements qu'il avait annoncés un peu rapidement. C'est à la quasi-unanimité que fut votée la pro- →

Archives Fondation Jean-Jaurès

Le sombre lundi de la majorité

position de Gaston Defferre, appuyée par François Mitterrand, prévoyant que les parlementaires socialistes déposeront en commun avec les communistes et des radicaux de gauche un certain nombre de propositions de lois directement tirées du programme commun.

Cette même journée de lundi, qui n'avait pas vu la moindre rupture au sein de la gauche, creusait en revanche un peu plus le fossé qui sépare désormais l'U.d.r. de ses alliés Républicains indépendants. Au discours enflammé de Michel Debré, plaidant à Lille pour le maintien de la suprématie de l'U.d.r., Michel Poniatowski répliquait sans attendre, en brandissant une « plateforme » d'une rare banalité, que ses amis et lui-même se sentaient assez proches de Jean Lecanuet pour constituer avec celui-ci cette « famille libérale et modérée » destinée à faire pièce à l'actuel parti dominant de la majorité.

Si le ministre de la Défense nationale et le secrétaire général des Indépendants se retrouvent aisément dans leur délire anticommuniste *(voir l'éditorial de Claude Estier)*, il est de plus en plus clair qu'ils abordent la prochaine bataille électorale avec des perspectives totalement différentes et qui ne vont certainement pas faciliter, dans les jours qui viennent, la solution des problèmes d'investitures encore en suspens. On en trouve d'ailleurs la confirmation dans le commentaire fort peu aimable dont « la Nation » de mardi a accompagné les propos de l'adjoint de Valéry Giscard d'Estaing.

Mais, dans cette même journée du 27, les dirigeants de la majorité, toutes tendances cette fois confondues, n'étaient pas encore au bout de leur peine, puisque c'est à ce moment qu'était officiellement annoncée la hausse de 0,9 % des prix pour le mois d'octobre. Giscard d'Estaing, dans le langage assuré qu'il affectionne devant les caméras de la télévision, a aussitôt tenté de minimiser la portée de cette progression record.

Mais le ministre des Finances était, cette fois, d'autant moins à l'aise que le président de la République recevait aussitôt après lui l'éternel Antoine Pinay qu'il consulte décidément beaucoup, comme s'il pensait qu'en dépit des années ce revenant de la IVe République a conservé une meilleure image électorale que les dirigeants de l'U.d.r.

Il est douteux pourtant que le maire de Saint-Chamond veuille reprendre du service. Plus douteux encore, s'il le faisait, qu'il puisse être d'un grand secours à Pompidou. Ce ne sont pas de vieilles médecines qui guériront la majorité du mal dont elle souffre et qui s'appelle le programme commun de la gauche.

Ce programme commun qui devrait faire retentir vendredi soir le hall des expositions de la Porte de Versailles de la plus formidable ovation que l'on ait jamais entendue lors d'une réunion publique.

ANTOINE VIOLET

Les duettistes de l'irresponsabilité



Quatre faits dans l'actualité de la semaine dernière :

— Mercredi 22 novembre, le tribunal de Bobigny rend son verdict. Le débat sur l'avortement reprend.

— Dans la nuit du 22 au 23 novembre, Thierry Leblanc se suicide. C'est le drame d'Hirson (voir en page 12).

— Jeudi 23 novembre, le président de la République rentre d'Afrique. Confronté au problème de la peine de mort, il choisit : Buffet et Bontems ne seront pas graciés. Ils sont guillotinés le 28 novembre au matin (voir en page 14).

— Samedi et dimanche, le Syndicat de la magistrature a tenu un remarquable congrès sur le thème « Justice et droit de propriété ». Conclusions des débats : le droit de propriété peut être une entrave aux libertés des travailleurs.

Deux ministres concernés : René Pleven, garde des Sceaux, et Jean Foyer, ministre de la Santé publique.

Pleven devait parler le jeudi 23 à l'émission Actuel 2 face à quatre journalistes spécialisés dans les problèmes de la Justice. Prudent, mais pas téméraire, il a décliné l'invitation. Il pensait sans doute que les problèmes de Justice et de prisons n'étaient pas d'actualité cette semaine-là.

Le lendemain, 24 novembre, Foyer répond à l'Assemblée nationale à une question écrite sur l'avortement. Réponse laconique : « Qualifier de progrès social cette liberté — celle de l'avortement — c'est renier ce que nous avons fait depuis 1940. Que d'autres la fassent. Pour ma part, j'ai certaines convictions et je ne les renierai pas. » Cette déclaration laisse perplexe. Pourquoi 1940 : la création de l'Ordre des médecins par Vichy ? On ne sait. Mais Foyer a « des convictions ». Donc, le pays n'a pas le droit de légaliser l'avortement. Foyer était ministre de la Justice quand un certain Mehdi Ben Barka a été enlevé par des policiers français en plein Paris. Quelles étaient alors ses « convictions » ?

Le 28 novembre, le professeur Paul Milliez déclare au « Monde » : « Je ne vois pas pourquoi nous, catholiques, imposerions notre morale à l'ensemble des Français ». Ce n'est pas une morale que Jean Foyer et René Pleven veulent imposer. Ils n'en ont guère les moyens. C'est le silence.

N. B.

Trop, c'est trop!

« Les attaques virulentes contre le P.c. et le Parti socialiste sont devenues monnaie courante dans les manifestations de l'U.d.r. » écrivait « le Monde » en rendant compte de la réunion organisée par ce parti dimanche dernier à Lille. Tellement monnaie courante sans doute que « le Monde » ne jugeait pas utile de s'étendre sur les passages les plus significatifs, à cet égard, du discours de Michel Debré largement répercutés en revanche sur les deux chaînes de la télévision.

Le ministre de la Défense nationale nous a, certes, habitués depuis longtemps à son délire verbal, mais il a cette fois, si l'on peut dire, passé encore une vitesse en procédant par une série d'affirmations. La première est toute simple : « Les socialistes sont prisonniers des communistes » — ce que, dans la même réunion, pourfendant lui aussi l'union de la gauche, Alain Peyrefitte a contredit singulièrement en ironisant sur le fait que communistes et socialistes vont s'opposer au premier tour. Deuxième affirmation : « Le Parti communiste, c'est la tyrannie », c'est-à-dire le parti unique, le journal unique, la carte de travail forcé, etc. Et c'est aussi, bien sûr, les chars russes braqués sur Paris, ce que Michel Poniatowski traduit en clair : « Ce qui nous sépare du régime de protectorat militaire, c'est une élection et 300 kilomètres ».

Détail plaisant : à peine rentré de Lille, la tête encore bourdonnante de l'ovation faite par les militants U.d.r. du Nord à son homélie, Michel Debré accueille avec effusion à Paris le maréchal Gretchko qui fut quand même pour quelque chose dans l'entrée à Prague, en août 1968, des troupes du Pacte de Varsovie, dont il était alors le commandant en chef !

N'insistons pas. Si le ridicule tuait, Michel Debré, qui se garde bien de répondre à la suggestion que nous lui avons faite ici il y a quelques semaines d'abandonner son proconsulat de la Réunion pour venir affronter dans une circonscription de l'hexagone l'un des dirigeants de l'union de la gauche, serait mort depuis longtemps.

Ce qui est plus étonnant c'est, non pas que les porte-parole de la majorité aient choisi de placer leur campagne sur le terrain de l'anticommunisme, mais qu'ils le fassent de manière aussi grossière. Sans doute se réfèrent-ils au fameux adage « Plus c'est gros, plus cela frappe », mais ils en oublient un autre qui contredit le premier : « Trop, c'est trop ».

Il est même curieux que des hommes dont on pourrait penser qu'ils possèdent une certaine expérience politique ne se rendent pas compte de l'extraordinaire erreur qu'ils sont en train de commettre en axant toute leur propagande sur de telles contre-vérités. Déjà Edgar Faure, en dépit du talent qu'on lui prête, a connu une sérieuse mésaventure la semaine dernière à la télévision, devant un Gaston Defferre qui a su démontrer que le programme commun de la gauche, loin d'instaurer en France on ne sait quelle tyrannie, contenait la garantie du renforcement des libertés individuelles et collectives et du fonctionnement démocratique des institutions. A qui fera-t-on croire que le maire de Marseille expliquant cela, avec une force de conviction telle que son adversaire se trouvait soudain pris de court, est le « prisonnier des communistes » ? Et que le Parti socialiste, qui cette semaine encore vient de tirer sereinement les enseignements de ce qui s'est passé à Prague il y a quatre ans, se fait le complice de l'installation de l'Armée rouge à Paris ?

En vérité, personne ne le croit. En tout cas pas l'opinion publique qui continue d'accorder la meilleure cote, et de loin, au Parti socialiste tandis que celle du Parti communiste — c'est un comble — s'améliore de son côté.

Mais que les Debré, Peyrefitte et autres Poniatowski s'enfoncent chaque semaine un peu plus sur un terrain aussi peu sûr est bien la preuve du désarroi dans lequel les plonge l'union de la gauche autour du programme commun de gouvernement dont, chaque jour, un plus grand nombre de Français prennent conscience qu'il leur apporte une véritable perspective de changement. L'adhésion que vient de lui donner l'ancien candidat à la présidence de la République Pierre Marcilhacy traduit bien, à cet égard, l'évolution d'une partie de l'opinion non directement engagée dans la gauche.

Incapables de faire taire leurs propres dissensions, incapables aussi de présenter aux Français un programme sérieux et des solutions concrètes aux vrais problèmes qui les préoccupent, les hommes de la majorité essaient de réveiller en eux la peur de l'homme au couteau entre les dents. C'est déjà ce que Barzel et Strauss avaient voulu faire en Allemagne pour abattre Willy Brandt. Il est difficile de prétendre que cela leur ait réussi.

CLAUDE ESTIER

La fuite en avant

0,9 % : la hausse du coût de la vie pour le mois d'octobre a été chiffrée officiellement mardi. C'est très élevé, et on s'en doutait depuis une quinzaine de jours : des indiscrétions avaient laissé entendre, à la mi-novembre, que — d'après les premiers relevés de l'Insee — on s'acheminait vers une hausse des prix de détail voisine de 1 %. Depuis janvier, les prix ont donc augmenté, en France, de près de 6,5 % ! A la fin de l'année, la hausse sera certainement supérieure à 7 %. C'est-à-dire que l'inflation s'accentue : 5,3 % en 1970, 6 % en 1971. Giscard d'Estaing a perdu ses paris successifs (3 % en 1970, 3,9 % en 1971). La promesse de stabilité monétaire n'a pas été tenue.

Encore tous ces chiffres sont-ils des chiffres officiels. Le consommateur a souvent l'impression que la hausse des prix est plus vive. C'est que les méthodes utilisées par l'Insee pour établir ses chiffres sont parfois discutables. Exemples : il n'y a aucun relevé dans les localités éloignées, où les prix sont généralement plus élevés qu'en ville. Ou encore, le logement est sensé n'intervenir que pour 4,3 % dans le budget des Français, ce qui a l'air d'une plaisanterie... Enfin, en portant principalement, ces derniers temps, sur les produits alimentaires : 20 % au moins sur la viande depuis un an, 14 % pour le pain, la hausse a surtout affecté les gens aux revenus les plus modestes. La hausse dans ce secteur particulier est « telle que les avantages accordés seront rapidement annulés et que les fruits de l'expansion continueront à aller en priorité à ceux qui ont l'habitude d'en bénéficier, notamment les importantes affaires multinationales », a fait remarquer Tony Larue, au nom du groupe socialiste, lors du débat parlementaire sur le Budget.

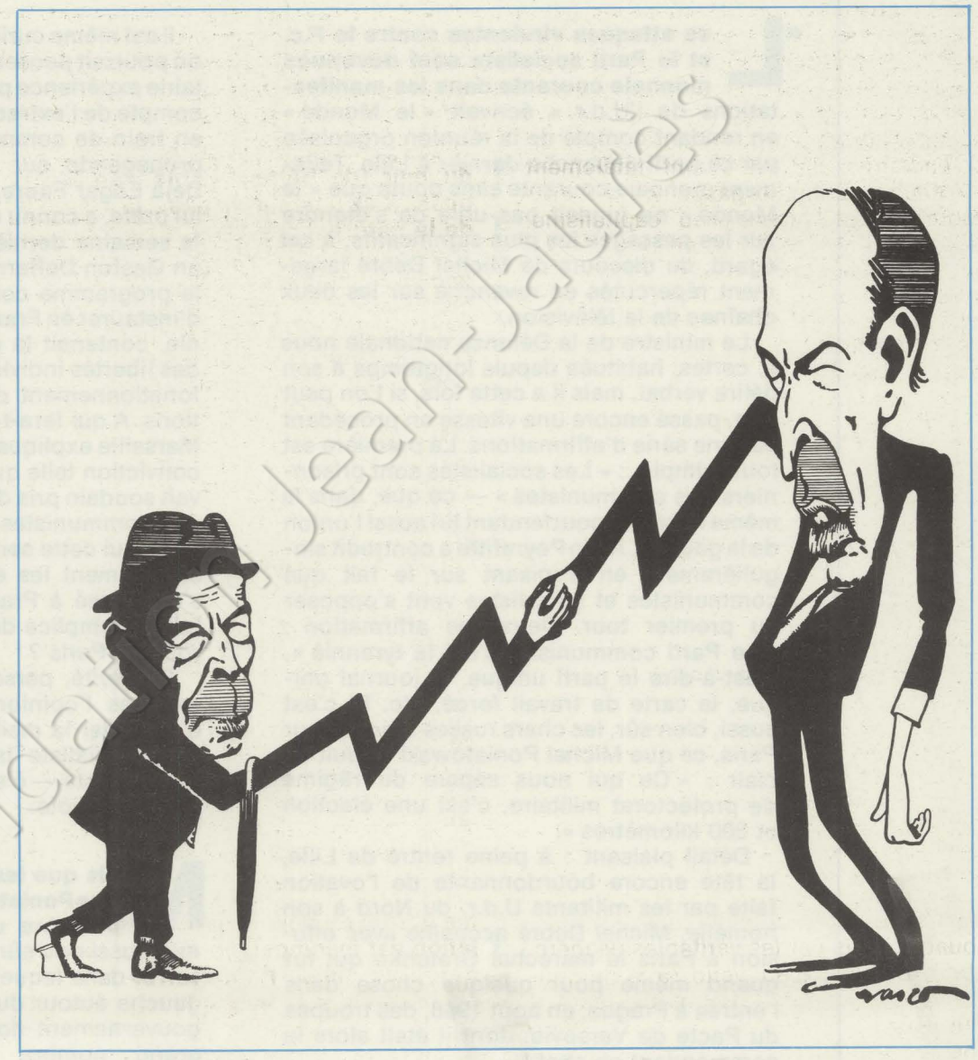
Zorro est arrivé

Comment expliquer la flambée des prix ? On dit souvent que les hausses de salaires en sont responsables. C'est l'inverse qui est vrai. En effet, dans une économie en expansion, tout travailleur produit environ 5 % de plus que l'année précédente. C'est ce qu'on appelle la productivité. Si l'on veut, en outre, protéger le salarié contre la hausse du coût de la vie, il est logique que la hausse des salaires soit supérieure à celle des prix. On estime que la hausse des salaires, en France, sera de l'ordre de 11 % pour 1972. Rien d'anormal, donc.

Qui est responsable, alors ? D'abord, le gouvernement. Il se refuse à contrôler sérieusement les prix. Les grandes entreprises obtiennent pratiquement toutes les autorisations de hausses qu'elles demandent — c'est ainsi que l'automobile a augmenté de 10 % en 1971 et d'autant en 1972. Le prix de l'essence, ce vendredi, augmente d'un centime (1 F 12 le litre et 1,21 pour le « super ») dans plusieurs zones, dont la région parisienne. Prêchant l'exemple, le ministère des Finances n'hésite pas, en période d'inflation, à augmenter les tarifs publics : 15 % pour les tarifs postaux l'année dernière. Enfin, la politique agricole a été incapable d'organiser de manière satisfaisante la production des denrées de première nécessité, comme la viande.

Un sondage récent réalisé par l'Ifop a d'ailleurs montré que 63 % des Français ne font pas confiance au gouvernement pour limiter la hausse des prix. Même si, curieusement, le même sondage révèle que 53 % des Français estiment que Giscard d'Estaing est un bon ministre.

En fait, c'est le système capitaliste lui-même qui engendre l'inflation. Les marges bénéficiaires importantes que



Groupe de jeunes socialistes cherche garçons et filles pour travail motivant. Ambiance. Nourris, logés, blanchis. Petit salaire. Gestion collective.
(Ecrire à l'administration de « l'Unité », 41, Bd de Magenta Paris 10e).

Fondation Jean-Jaurès

recherchent les entrepreneurs capitalistes pèsent incontestablement sur les prix. Les dollars en excès imprimés par la Federal Reserve Bank se répandent dans tous les pays occidentaux. En constituant l'essentiel de leurs réserves monétaires, ils alimentent fatalement l'inflation. Enfin, le gaspillage des ressources est inhérent au capitalisme. L'absence de planification aboutit à des investissements excessifs ou à des doubles emplois. Il n'est pas rare que, dans certaines industries, les capacités de production soient employées à 50 % ou 60 % seulement.

La gauche au pouvoir tiendra-t-elle les prix ? Certainement, à condition de prendre un certain nombre de mesures simples qui sont prévues par le programme commun de gouvernement. Les grandes entreprises ne pourront plus pratiquer des hausses de prix injustifiées, essentiellement en raison des gains de productivité qu'elles réalisent. Des mécanismes nouveaux de financement des investissements seront mis en place, notamment par le biais d'une épargne populaire — alors qu'actuellement, disait Tony Larue, « la répartition de l'épargne obéit aux seuls impératifs du profit, à cause de l'abandon par l'Etat de son pouvoir de direction de l'économie ».

Pour les services publics, la gauche prévoit de ne plus faire supporter l'essentiel du financement par le contribuable, mais par les véritables usagers. Un exemple : E.d.f. vend 75 % du courant qu'elle produit aux industriels qui lui versent, en retour, 25 % seulement de ses ressources. Pour les particuliers, les pourcentages sont inverses. Le coût de la distribution ne justifie en aucun cas un pareil écart.

Enfin, il est devenu indispensable d'établir, dans le cadre européen, une politique commune de lutte contre le dollar.

Seules, des mesures de cet ordre sont susceptibles de maîtriser la hausse des prix et, partant, de maintenir aux salariés leur pouvoir d'achat. Le gouvernement Messmer est incapable de les prendre : en période électorale, elles touchent trop les intérêts de ceux qui le soutiennent. C'est une évidence contre laquelle le Pouvoir ne peut rien, si « éclairés » que soient les conseils nés sous le petit chapeau du nouveau brainstormer de l'Elysée, Antoine Pinay le revenant, ce Zorro de l'économie gaulliste.

CLAUDE VINTOUX

Environnement: Une bombe dépolluante

Les partis politiques sont mis au pied du mur (de béton). Leurs candidats aussi. S'ils n'adhèrent pas à la « charte de la nature » que vient d'élaborer un comité animé par Philippe Saint-Marc, ancien président de la Mission interministérielle pour l'aménagement de la Côte aquitaine, et René Richard, président de l'Union régionale de Provence-Côte d'azur pour la sauvegarde de la nature, ils seront dénoncés publiquement et on leur fera « hou, les cornes ». Moyennant quoi, d'après les auteurs de cette charte, la défense de la nature va ainsi devenir un très puissant groupe de pression permanent dans la vie politique française.

Voire ! Qui n'est prêt, dans une perspective électorale, à signer des deux mains une série de vertueux principes, même s'ils sont en contradiction avec la pratique quotidienne lorsqu'on est au pouvoir ? Et c'est bien le cas pour ce qui concerne la majorité actuelle, encore qu'en son article 10 la charte de la nature énonce gravement et solennellement que l'écologie ignore les frontières politiques ! Voyons cela de plus près.

Article 2 : « Sur une terre où l'homme détruit de plus en plus, la surpopulation est incompatible avec la sauvegarde du milieu naturel ». Question : et la politique nataliste de Michel Debré, avec sa belle France aux 100 millions de petits Français ?

Article 3 : « Qui détruit la nature doit payer... » Question : les grandes sociétés qui sont aujourd'hui les plus polluantes (Péchiney, Saint-Gobain, Ugine-Kulhmann, Rhône-Poulenc, etc.) paient-elles à proportion des nuisances qu'elles provoquent ?

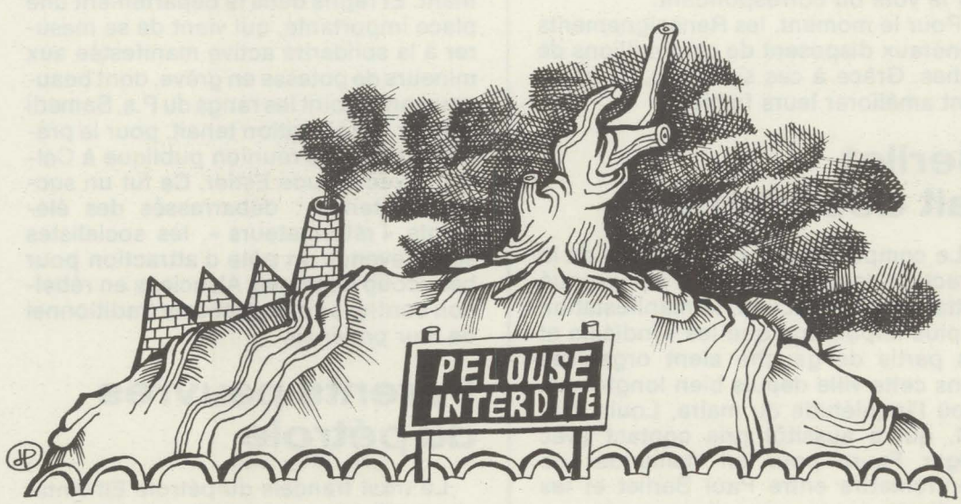
Article 5 : « Il faut abolir l'urbanisme clandestin... Les dérogations seront interdites ». Question : aujourd'hui, les dérogations « à la Chalandon » ne sont-elles pas devenues la règle transformant le paysage français en immense chantier bétonnier ?

Article 6 : « Il faut réintroduire la nature dans les villes... » Question : Combien crée-t-on par exemple de squares, de jardins, de promenades publiques à Paris, capitale la plus pauvre du monde en espaces verts ?

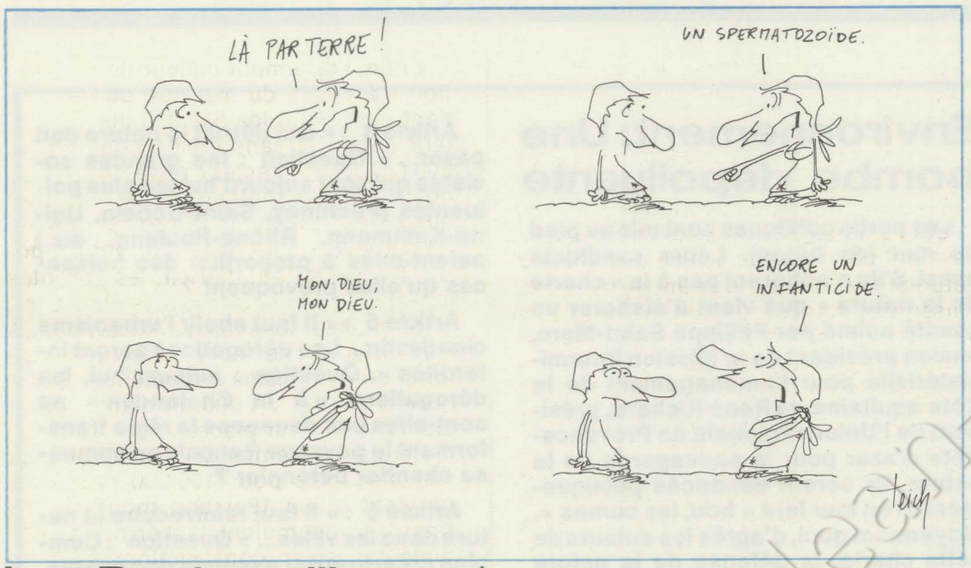
Pour les socialistes, le cadre de vie est, au contraire, intimement lié au phénomène politique. Une société dont le profit n'est plus l'unique ressort, si elle ne résoud pas du jour au lendemain tous les problèmes, est quand même sur la bonne voie pour les maîtriser.

Le Parti socialiste vient de proposer à tous ses militants une réflexion sur le thème de l'écologie ; la grande enquête qu'il vient d'entreprendre aboutira très rapidement à des conclusions politiques. Pourquoi, alors, le Parti socialiste ne publierait-il pas sa propre charte de la nature, démontrant ainsi qu'il considère, lui, qu'il s'agit d'un problème politique majeur ?

MAURICE SEVENO



A contre-pied



Les R.g. travaillent

A l'approche des élections législatives, les Renseignements généraux travaillent beaucoup. Deux techniques : un enquêteur de l'Office central de sondage et de statistique, muni d'une carte officielle, se présente chez vous. Et vous demande vos intentions de vote. En fait, il s'agit d'un policier des Renseignements généraux. Cette officine bidon a deux adresses : le 127, rue du faubourg Saint-Honoré et le 11, rue Cambacérès, Paris (8e). Toutes les deux annexes du ministère de l'Intérieur.

Nouvelle technique plus élaborée : vous recevez chez vous une lettre d'un de ces offices vous demandant de lui faire connaître vos intentions de vote. Un jeu d'enveloppes est supposé respecter votre anonymat. En fait, un système de codage invisible permet de repérer le vote du correspondant.

Pour le moment, les Renseignements généraux disposent de cinq millions de fiches. Grâce à ces systèmes, ils pourront améliorer leurs fichiers.

Berliet fait des vagues

Le comportement « totalitaire » de la direction des usines Berliet a provoqué cette semaine, à Lyon, la manifestation la plus importante que les syndicats et les partis de gauche aient organisée dans cette ville depuis bien longtemps. D'où l'inquiétude du maire, Louis Pradel, qui a aussitôt pris contact avec Edgar Faure pour lui demander de s'entremettre entre Paul Berliet et les syndicats.

Pour leur part les groupes parlementaires socialiste, radicaux apparentés et communiste ont exprimé ensemble leur soutien aux 9 militants syndicaux poursuivis et ont profité de cette occasion pour demander à nouveau, conformément au programme commun de gouvernement de la gauche, l'abrogation de la loi « anti-casseurs », au nom de laquelle ces militants doivent être jugés le 18 décembre.

Socialistes en Alsace

La dissidence d'Emile Muller au début de 1970 avait porté un coup sérieux à la fédération socialiste du Haut-Rhin. Repartie sur des bases nouvelles, elle a recruté plusieurs dizaines de nouveaux militants, syndicalistes notamment. Et repris dans le département une place importante, qui vient de se mesurer à la solidarité active manifestée aux mineurs de potasse en grève, dont beaucoup ont rejoint les rangs du P.s. Samedi dernier, la fédération tenait, pour la première fois, une réunion publique à Colmar, avec Claude Estier. Ce fut un succès inattendu : débarrassés des éléments « réformateurs », les socialistes sont devenus un pôle d'attraction pour beaucoup de jeunes Alsaciens en rébellion contre le conservatisme traditionnel de leur province.

Parents pauvres du pétrole

Le trust français du pétrole Elf-Antar s'est enlisé dans un conflit, à la raffinerie de Bourron, dans le sud de la forêt de Fontainebleau, dont il n'avait prévu ni la longueur — la grève dure depuis le 25 octobre — ni la forme — une majorité du personnel occupe l'usine depuis le 2 novembre — ni les suites judiciaires — le tribunal de Fontainebleau a rejeté, le 20 novembre, l'action engagée par la direction pour faire évacuer l'usine. Manifestement, les managers du pétrole ont spéculé sur l'isolement de cette entreprise ; sur sa petite taille (140 salariés actuellement) ; sur sa situation financière catastrophique, Antar en ayant pris le contrôle à la suite d'un dépôt de bilan prononcé en 1969... Tout cela pour faire main basse sur ses actifs, pour condamner le personnel au chômage — 100 emplois supprimés en deux ans — pour réduire les salaires, à la faveur d'un changement de convention collective, et pour tenter, par tous les moyens, de casser l'action organisée des protestataires.

C'était compter sans la détermination des travailleurs français et immigrés qui tiennent l'usine depuis plus d'un mois. Le syndicat Chimie C.f.d.t. de Nemours a constitué un comité de soutien, la section du P.s. y participe. Dans un communiqué commun, le P.c. et le P.s. dénoncent la situation. Dans quelques jours s'ouvre à Nemours, précisément, le congrès national C.f.d.t. de la Chimie.

Le choix du P.s.i.

Les résultats des élections partielles auxquelles ont participé, au début de la semaine, quatre millions d'électeurs italiens répartis dans tout le pays ne contribueront guère à rendre plus claire la situation politique. Il y a un grand perdant : le M.s.i. de tendance fasciste ; et deux gagnants, la coalition gouvernementale et le Parti socialiste. Le problème reste de savoir si l'accord est encore possible entre les deux gagnants pour la reconstitution de la coalition de centre gauche. Ce qui suppose le choix d'une explication pour les gains du P.s.i. — plus de 3 %. Or il y en a deux, qui sont contradictoires : le retour dans l'opposition, ou bien la fidélité au centre gauche « authentique » réaffirmée lors du récent congrès de Gênes. Le Parti aura à trancher.

Le plus clair est que le M.s.i., après une percée importante, est en train de s'effondrer. Comme l'avait fait le N.p.d. en Allemagne. L'enseignement de l'Histoire n'est heureusement pas perdu par certains peuples.

Médecine ou course de haies

Tout commence à Marseille, lorsque 44 étudiants en médecine se rendent compte, à la rentrée, qu'ils ne passeront pas en 2e année (P.c.e.m.2). Pourtant, ils ont eu la moyenne à leur examen de passage, mais il n'y a plus de place pour eux. En raison d'une loi de sélection instaurée le 12 juillet 1971, il ne s'agissait plus pour ces étudiants d'obtenir 10 de moyenne à un examen pour passer dans l'année supérieure, mais bien de s'affronter dans un concours.

Alors, le 12 novembre, soutenus par les chefs de clinique des hôpitaux marseillais, par des parents, par des centaines de camarades, 17 étudiants ont entamé une grève de la faim. Quelques jours plus tard, le mouvement de revendication s'est étendu aux quatre coins de la France, dans les « facs » de médecine. Mais toutes les tentatives de négociations avec le ministre de l'Education nationale ont échoué.

Il n'empêche que le mouvement s'amplifie. Le jeudi 30 a été dans toute la France, à l'instigation de l'Unef-Renouveau, la journée Médecine-Vérité : il s'agissait, pour les étudiants, d'alerter l'opinion publique et d'obtenir son appui.

Il leur faudra continuer à expliquer qu'ils veulent des études bien organisées afin de devenir de bons médecins. Pour l'aménagement de leurs études, ils avaient obtenu en mai 1968 que chaque étudiant, à partir de la 2e année du cycle, fasse des stages obligatoires dans des hôpitaux pendant 6 semestres. Chaque poste hospitalier attribué aux stagiaires représente un certain nombre de lits.

C'est là qu'intervient cette fameuse loi de sélection de juillet 1971 : à chaque étudiant qui entre en 2e année de médecine devra correspondre un poste hospitalier quand il arrivera en P.c.e.m.2, trois ou quatre ans plus tard. Mais bien sûr, étant donné le nombre de lits disponibles...

De plus, 1972 est la première année d'application de cette loi, avec les flottements que cela signifie. D'où, cette année, une incohérence et une fantaisie totales, l'autonomie de chaque U.e.r. venant l'aggraver.

Enfin, l'argument majeur de la sélection « à cause du manque de lits » ne tient pas. Entre les 530 000 lits du secteur public et sans même compter les 200 000 lits du secteur privé, les postes hospitaliers supplémentaires peuvent être créés facilement. Preuve en est faite à Marseille, où 44 postes furent proposés à Joseph Fontanet par les autorités universitaires. De même à Toulouse, où 1 150 postes hospitaliers existent. Mais les intégrations sont effectuées en fonction des postes budgétaires débloqués. Résultat : 1 000 étudiants seulement auront leur place.

Pendant ce temps, la France, avec ses 130 médecins pour 100 000 habitants, ne vient qu'au 19e rang mondial. Les retards s'accumulent, tant en nombre de diplômés qu'en constructions hospitalières, par rapport aux prévisions du VIe Plan.

Une politique de la Santé rétrograde, incohérente. Des économies à la petite semaine. Une politique de l'enseignement dont on constate les résultats aujourd'hui. Rien n'y manque.

CHRISTINE COTTIN

Rendez-vous pour l'Ecole

Place de la Nation, le samedi 9 décembre, à 15 h 30, des milliers de militants laïques se retrouveront à Paris à l'appel du Comité national d'action laïque (Cnal), qui groupe la Fédération de l'Education nationale, le Syndicat national des instituteurs, les parents d'élèves, les délégués de l'Education nationale et la Ligue de l'enseignement. Toutes les organisations qui, depuis des années, appuient l'action du Cnal soutiendront cette manifestation. Le Parti socialiste sera, comme à son habitude, parmi ceux qui agiront le plus activement pour en assurer le succès.

Pour les défenseurs de l'Ecole, c'est-à-dire de l'avenir de la nation, la situation est loin d'être satisfaisante. Il n'y a pas d'enfants à la rue, proclament les ministres de l'Education nationale. Admettons, encore que, pour les maternelles et l'enseignement technique, l'affirmation soit audacieuse. Mais ces enfants accueillis, que peuvent-ils faire ? La ségrégation sociale reste un fait et l'égalité des chances n'est toujours pas assurée. Quant à l'éducation permanente, qui est aussi au centre des préoccupations du Cnal, il est évident qu'il faut l'arracher par lambeaux au Pouvoir en place.

C'est pourquoi le Cnal s'est prononcé pour la création d'un grand service national de l'Education, faisant disparaître la division instaurée par la droite française au profit d'un secteur privé, soit confessionnel, soit patronal. Fidèles aux engagements pris à l'égard du Cnal, les organisations signataires du programme commun de gouvernement ont donc proposé la création d'un service public unique et laïque, confiant enseignement initial et éducation permanente au ministère de l'Education nationale. Les établissements privés, patronaux, à but lucratif ou confessionnels seront, en conséquence, immédiatement nationalisés dès qu'ils perçoivent des fonds publics.

Pour l'union de la gauche, la laïcité consiste à respecter rigoureusement toutes les croyances et toutes les options philosophiques et à refuser l'enseignement d'une philosophie officielle. Elle est l'école de la démocratie, en donnant à l'enfant une connaissance complète et critique. A lui de faire le choix et non à quelqu'un de le lui imposer.

Démocratiser l'enseignement en l'ouvrant à toutes les catégories sociales et en faisant participer à sa gestion tous les intéressés, en relever la valeur par l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants et des enseignés, assurer son unicité par la concentration de l'autorité et des moyens au sein du ministère de l'Education nationale, autant de principes fondamentaux communs au Cnal et aux organisations de gauche.

La manifestation du 9 décembre est ainsi l'occasion d'une rencontre entre l'Ecole de la nation et ceux qui veulent donner à tous la chance du savoir, sans laquelle on ne pourra ni mieux vivre ni changer la vie.

JEAN LETHIL

Le dégel d'Helsinki

La semaine dernière et cette semaine s'est tenue, dans des bâtiments universitaires d'Helsinki, une réunion d'exploration sur les conditions dans lesquelles pourra se réunir la Conférence européenne de sécurité. Cette rencontre, de l'avis de tous les participants — 34 pays d'Europe et d'Amérique du Nord étaient représentés — a été utile, ce qui est la façon la plus brève de constater que, dans le climat international actuel, les possibilités d'un règlement de beaucoup de questions en suspens depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale deviennent réelles. La Conférence européenne de sécurité, sorte de serpent de mer de l'actualité diplomatique depuis une décennie, sort ainsi, enfin, du vide du vocabulaire.

L'effondrement du régime hitlérien avait laissé l'Europe partagée entre la zone reconnue aux Alliés occidentaux et celle réservée aux Soviétiques. La guerre froide avait fait de ce partage un divorce. D'un côté, l'Alliance atlantique ; de l'autre, le Pacte de Varsovie. Pendant vingt ans, la sécurité européenne aura été cela, et rien de plus.

Mais, à partir de la disparition de Staline, tout a commencé à bouger. La notion de coexistence pacifique s'est affirmée au fur et à mesure que l'armement nucléaire des deux principales puissances mondiales rendait impossible un affrontement direct entre elles. A l'intérieur des pétitions de principes en faveur d'un arrêt de la course aux armements, des mesures partielles concrètes ont été envisagées et plusieurs d'entre elles intéressaient l'Europe, lieu de contact entre les deux mondes antagonistes. Les diplomates ont fait preuve d'imagination, ce qui est leur métier. Les politiques n'ont pas suivi, faute sans doute d'avoir pu se dégager rapidement, à leur niveau, du souvenir des risques d'une troisième guerre mondiale, risques qui furent réels au début des années cinquante.

C'est pourquoi, aujourd'hui encore, les troupes des Etats-Unis et de l'U.r.s.s. stationnent sur le territoire de plusieurs pays européens, avec l'assentiment des gouvernements en place et, parfois, des opinions publiques. L'Europe reste un des pions d'une stratégie mondiale qui s'élabore à Moscou et à Washington. Les tentatives de certains pays de se sortir, pour des motifs divers, du système n'ont pu aboutir qu'à des résultats partiels, ainsi que le montrent à l'Ouest l'exemple français et, à l'Est, l'exemple roumain.

Le projet de Conférence européenne de sécurité est donc une remise en cause de l'équilibre qui gouverne le Vieux Continent depuis les débuts de la guerre froide. Dans ces conditions, la réserve des Etats-Unis et de l'U.r.s.s. lorsque l'idée vit le jour, était bien compréhensible. Il fallut quelque temps pour que Moscou se rallie, montrant depuis son ardeur habituelle dans la défense des causes choisies, et pour que Washington l'accepte. Cependant, les chances de la Conférence restaient dépendantes de beaucoup de préalables qui, d'une façon générale, signifiaient que les relations entre l'Est et l'Ouest restaient dominées par la méfiance, sinon par l'hostilité.

Les réticences de Pompidou

En réalité, tout dépend du niveau de rapprochement entre Soviétiques et Américains. Or, en moins de trois ans, beaucoup d'étapes ont été franchies à ce sujet : succès de la politique d'ouverture à l'Est du gouvernement Willy Brandt ; accord des Quatre sur Berlin ; progrès régulier des négociations américano-soviétiques sur les antimissiles ; développement des échanges commerciaux et culturels ; reconnaissance, par les dirigeants de l'U.r.s.s., de l'existence du Marché commun.

Il y a un peu plus de huit jours encore, les gouvernements des Etats-Unis, du Canada, de Grande-Bretagne, d'Allemagne fédérale et du Bénélux ont saisi ceux d'U.r.s.s., de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Hongrie et de la R.d.a. d'une offre de discussion pour une réduction « mutuelle et équilibrée » des forces militaires en Europe.

Regrettons, en passant, que le gouvernement de Georges Pompidou ne se soit pas associé à cette démarche, qu'il estimerait dangereuse pour la sécurité de notre pays. En fait, Paris est réticent

Mexique: de mystérieux tortionnaires

Un responsable provincial de l'ordre des maristes au Mexique, le père Carlos de Anda, a dénoncé la séquestration et la torture subies par les ecclésiastiques Oscar Nunez et Rafaël Reygada. Ces derniers avaient été enlevés par de mystérieux inconnus qui les ont accusés de donner assistance au groupe de guérilleros de Lucien Cabanas. Le père Nunez a été privé de ses documents, dont l'un s'intitule « La théologie de la libération ».

Le Mexique connaît actuellement une certaine effervescence. Si la politique du président Luis Echeverria, qui veut concrétiser sa sympathie pour le Chili de Salvador Allende sans risquer de trop gros éclats du côté des Etats-Unis, est suivie avec intérêt, en revanche on compte de plus en plus de manifestations d'enseignants et d'étudiants contre les autorités locales et régionales des divers Etats du Mexique.

Selon une personnalité mexicaine, l'affaire des maristes ne serait que la première phase d'un plan de répression, d'origine nord-américaine, lancé à l'échelle de l'ensemble latino-américain.

STUDIO
St ANDRE DES ARTS
30, rue St André des Arts - 326.48.18



UN FILM DE MICHEL SOUTTER
LES ARPENTEURS
AVEC
MARIE DUBOIS
JEAN-LUC BIDEAU
JACQUES DENIS



SEANCES à 13 H 40 - 15 H 10 - 17 H 00
18 H 50 - 20 H 40 - 22 H 30
FILMS à 13 H 40 - 15 H 30 - 17 H 20
19 H 10 - 21 H 00 - 22 H 50



Deux pays participant à la réunion d'Helsinki

parce que la proposition vient de l'Otan — elle a été élaborée à Reykjavik en 1968 — et, par principe, refuse de se laisser entraîner sur toutes les voies qui pourraient aboutir à une diminution de l'effort de réarmement lancé par le général de Gaulle pour appuyer son action internationale. D'où le refus de signer les traités de désarmement partiel et de participer aux travaux de Genève.

Ce qui donne à la présence française dans la préparation de la Conférence européenne de sécurité un caractère bien particulier. La question de la Conférence peut être en effet approchée de deux façons : ou bien avec le souci d'assurer à l'Europe une nouvelle stabilité plus sûre pour la paix, parce que précédée de la liquidation de deux alliances qui, quelle que soit la force des déclarations pacifiques, sont bien des coalitions militaires opposées : ou bien avec d'abord la préoccupation de se débarrasser de son leader ou de son tuteur à l'intérieur de chaque bloc, afin de s'en remettre finalement, pour se protéger contre les risques d'une agression, à la seule défense « nationale ».

Or qui peut nier que le gouvernement français croit plus, pour défendre le pays, à la valeur de son armement nucléaire qu'à celle des systèmes de la sécurité collective ? Bien entendu, il est toujours possible, en maniant les mots de façon harmonieuse, d'affirmer qu'une politique d'indépendance est un facteur de paix. Encore faut-il savoir quel sens on donne à la notion d'indépendance. Rendre chaque Etat européen indépendant des Etats-Unis ou de l'U.r.s.s. est incontestablement louable. Les rendre « indépendants » à l'égard des uns des autres, ou à l'égard des initiatives qui peuvent être prises collectivement pour obtenir un progrès — même minime — dans la voie du désarmement, l'est infiniment moins.

Pour les socialistes, qui se sont prononcés pour la réunion d'une Conférence européenne de sécurité et qui approuvent et soutiennent toutes les initiatives partielles en faveur d'un désarmement réciproque et équilibré, l'indépendance nationale est le droit reconnu et garanti pour le peuple de déterminer lui-même son propre avenir. Rien de plus et rien de moins. Dans la préparation de la Conférence, chaque nation a donc un droit égal à la discussion et à la décision et il ne peut être question d'admettre que ce soit un accord U.r.s.s.-U.s.a. qui dicte ce que sera la sécurité européenne demain. Mais, simultanément, il ne peut être non plus question de remplacer ce qui existe par le vide : il s'agit de substituer au système partiel de sécurité collective actuellement existant un système plus large, et non pas de partir en guerre contre le système actuel sans savoir ce qui est ensuite possible et efficace.

CLAUDE FUZIER

Gretchko et l'U.d.r.

Le maréchal Andréi Gretchko, ministre soviétique de la Défense nationale, est venu cette semaine à Paris, accueilli par le gouvernement français avec tous les honneurs dus à son rang. Ce qui est parfaitement normal. Et le quotidien U.d.r. « la Nation » a annoncé la nouvelle.

Dans le même numéro du quotidien quasi officiel, on pouvait trouver de violentes diatribes sur les dangers que feraient courir pour la liberté des Français les relations entre le P.s. et le P.c. « L'application du programme commun socialo-communiste, écrit « la Nation », sera suivie d'un œil singulièrement attentif... par tous les Partis communistes de l'autre côté du rideau de fer ». On ne dit pas que le communiste Gretchko, qui organisa techniquement l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968, appartient au comité de surveillance.

Ce serait difficile, parce qu'un peu plus loin, en tournant la page, on trouve sous une autre plume pompidolienne le commentaire suivant sur le voyage de Gretchko : « Pour le Kremlin, la France, retirée de l'Alliance atlantique



depuis 1968, sert de tremplin pour son offensive de paix sur le continent. Et le fait que le gouvernement français s'oppose à la confrontation des blocs militaires est d'autant plus apprécié par les Soviétiques qu'ils espèrent qu'à l'instar de l'Otan, Paris maintiendra ses mêmes positions de principe à l'égard de l'Europe économique ».

Si nous comprenons bien, le Parti socialiste est suspecté de vouloir, après un succès électoral en 1973, s'aligner sur les positions « moscoutaires », alors que le gouvernement actuel a déjà pratiqué avec fierté cet alignement. Au fond, « la Nation » reproche-t-elle aux socialistes de vouloir changer de politique, ou de lui faire une concurrence intolérée dans l'application de sa propre politique ?

Qui a tué Thierry ?

De notre envoyé spécial

Encagé entre un ciel souvent gris et des forêts de hêtres, Saint-Michel, gros bourg de l'Aisne, à deux pas de la frontière belge, se tait. Par pudeur et par mépris. La pudeur, c'est pour la famille Huriez. Le mépris, pour les journalistes. Devant le cercueil, le silence se fait. Demain, il sera assez tôt pour reprendre les discussions, donner son avis, et sur le suicide du jeune Thierry et sur l'emprisonnement de sa maman, Yvonne Huriez. Aujourd'hui, c'est le silence. Celui des pauvres. Le vrai. Pas celui que l'on trouve ailleurs, pour protéger, pour taire, pour cacher, mais celui des gens qui souffrent.

Le mépris, c'est pour les autres : le monde extérieur, les fautifs, les curieux, les journalistes. La Justice, entité abstraite, n'est pas en cause. C'est ceux d'ailleurs, le Pouvoir, Paris, l'Etat, les ministres. La Justice, ça n'existe pas. Pas pour eux.

Yvonne Huriez restera à Saint-Michel. Ce village qui pour elle était, après trente années difficiles, un village comme un autre, où elle pouvait enfin vivre, est devenu celui où l'on reste : son fils et son père y sont enterrés.

A son arrivée à Saint-Michel, le goût de la vie a dû la reprendre. Finie la série noire. Un mari, un vrai, une famille, une petite maison — mais demain on en aura une plus grande, on l'a demandée à M. le maire — du travail. La tranquillité dans la gêne. C'est presque le bonheur.

Tout le monde se met au travail. On arrange les trois pièces, on prend des initiatives, les enfants sont à l'école, l'aîné au C.e.s. D'accord, il y a trois ans, elle a, pour payer une paire de lunettes, signé un chèque sans provision. De 78 F. Mais qui ne l'a pas fait ? Pour l'année 1970 on en a comptabilisé 1 million ! Les gendarmes étaient venus la voir, lorsqu'elle habitait Joinville. Mais avec le temps, le chèque payé, pourquoi s'en faire ? De surcroît, en l'avisant de sa première condamnation — par défaut — les gendarmes, après lui avoir expliqué ce que signifiait « par défaut », lui avaient dit : « Vous serez avertie ». Et, affirmet-elle, rien n'est jamais venu. Joinville, Senard, Saint-Michel. Comment un « papier bleu » aurait-il pu « suivre » une jeune femme qui, au fil des années, cherche un ailleurs où elle sera enfin chez elle ? Alors, elle oublie et se tait.

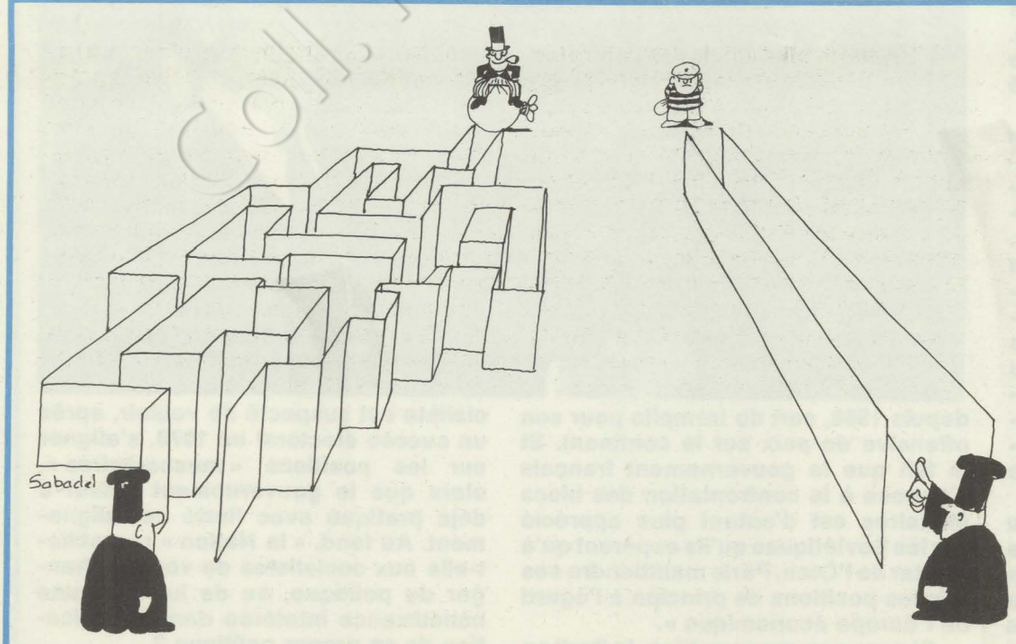
Lettre à Pleven

Et le 25 septembre, le fait divers a tourné au drame. Ce matin-là, deux gendarmes sont venus la chercher. Direction : la prison. Pour 4 mois, ferme. A la maison restent Huriez, son second mari, et les 8 enfants. L'aîné a 14 ans, le plus jeune 5 mois. La famille décide de se taire. Il ne faut pas que « le village sache ». « Maman est partie se reposer ». Et la vie continuera. Plus difficile. Le mari travaille davantage, les deux aînés — Thierry et Myriam, 12 ans — s'occuperont des petits, Thierry travaillant en outre avec son beau-père, le soir, après ses cours au C.e.s.

Il faudra près d'un mois à une assistante sociale pour décider Huriez à avertir le maire, Maurice Brugnon, député socialiste d'Hirson-Saint-Michel. Celui-ci écrit alors à René Pleven. « Je n'avais, nous explique-t-il, rien à dire sur le délit, la condamnation. Mais je regrette de ne pas avoir été averti avant son arrestation. J'aurais pu intervenir plus efficacement, demander qu'une mère de huit enfants ne soit pas mise en prison pour un jugement vieux de deux ans. Tout ce que je pouvais faire, fin octobre, c'était écrire à Pleven. Je l'ai fait. Ensuite, l'administration a pris le relais. Seulement, trop lentement. »

Pendant ce temps, Thierry attendait. Sa maman, bien sûr. La fin de la honte — car, à 14 ans, on a honte de savoir sa mère en prison. Le soir, pour aider son beau-père, il travaillait davantage. Mais il n'allait plus au C.e.s. « Ses camarades se moquaient de lui », ont dit les uns. « Ils ne savaient rien », répliquent d'autres.

Mais faut-il des mots pour qu'un enfant de 14 ans craigne le jugement de ses camarades ? Il n'était pas de la région, il était pauvre, sa mère était en prison. Cela n'est-il pas suffisant pour « sécher la classe » et pour, un mercredi soir, piocher dans un tube de barbituri-

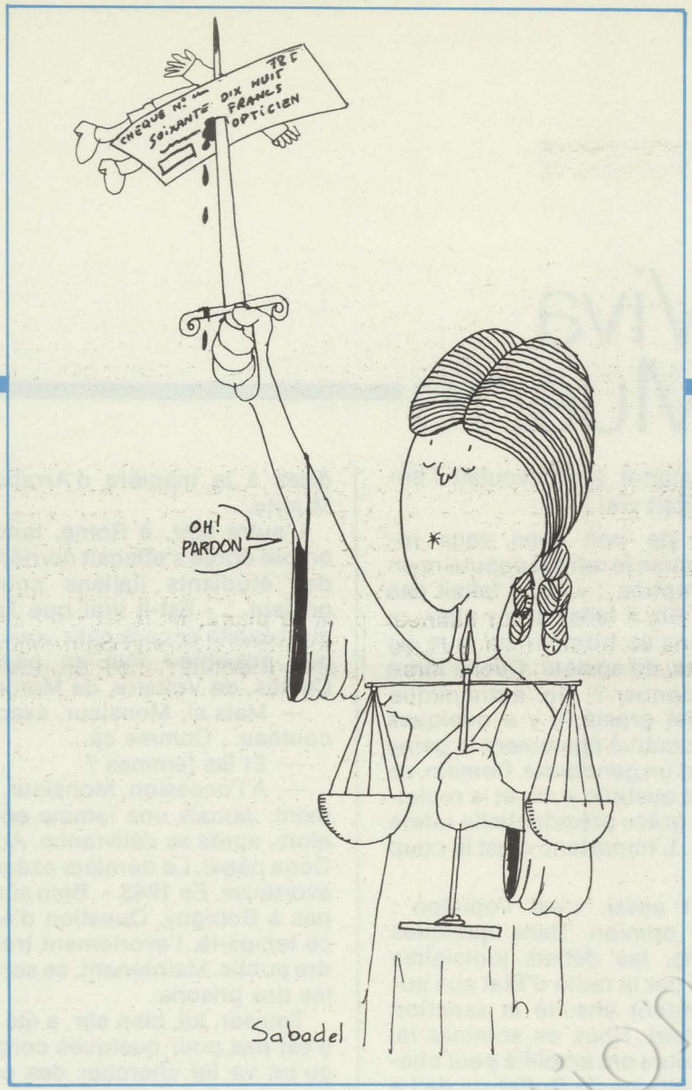


Les magistrats: « Un jeu trop compliqué»

François Colcombet est membre du conseil du Syndicat de la magistrature. « L'Unité » lui a demandé de réagir au drame de Hirson. Et de parler des problèmes de la Justice en France.

« Ce qui frappe, c'est cette disproportion entre un délit très mineur, l'émission d'un chèque de 78 F, et une peine très lourde : quatre mois de prison ferme. Mais, en France, on emprisonne aussi pour délit de vagabondage ou non paiement de gages. Dans ce cas précis, la Justice applique une peine d'escroquerie — ce qui est un délit intelligent et raffiné — à une femme qui n'a pas eu cette volonté.

Autre aspect frappant : le système pénal, qui a fait plus que ses preuves



ques ? Aujourd'hui, certains se posent de nobles questions : « Voulait-il se suicider ou être malade pour ne plus aller à l'école ? » « Peut-être voulait-il simplement fuir quelques jours le foyer, être tranquille à l'hôpital. » Qu'importe ! A 14 ans, un enfant a éprouvé le besoin de « fuir ». Parce que sa mère était en prison pour un chèque de 78 F ou pour des traites non réglées...

Car c'est de cela qu'il faut parler. D'un système judiciaire qui incarcère une mère de 8 enfants pour un « délit mineur ». D'un système social qui permet cela. Maurice Brugnon pouvait déclarer aux journalistes : « Les lois sont le résultat d'un rapport de forces. Bien sûr, ces lois sont les mêmes pour tous, mais tous ne tombent pas sous le coup des mêmes lois. Rives-Henrys ne fera pas de chèque sans provision de 78 F. Si cela lui arrive, sa banque paiera. Si par hasard une plainte était déposée contre lui, il prendrait un avocat. Il a bonne réputation, il peut payer, il connaît la loi, ou il peut engager quelqu'un qui la connaît pour lui. Quant à Mme Huriez, il est évident qu'elle ne commettra jamais les délits que Rives-Henrys a commis. »

La fuite des pauvres

A Hirson et à Saint-Michel, parmi ceux qui se taisent, il y a ceux qui doutent. Tout simplement parce qu'il est difficile de croire que la Justice n'est que ce qu'elle est. Ceux qui n'ont encore jamais eu affaire à elle ignorent que 60 % des prévenus comparaissent sans avocat, qu'il est difficile de comprendre le jargon judiciaire, que la fuite des plus pauvres est plus courante que la défense. Pour justifier une mécanique qu'ils ignorent, ils sont prêts à charger Yvonne Huriez d'autres délits. Ce serait tellement plus simple. Mais passer du chèque sans provision au vol explique-t-il quoi que ce soit ?

Thierry est mort parce que sa mère n'a pas su se défendre. Aux yeux des juges, qui l'ont condamnée par défaut, c'est là son vrai délit. Pas le chèque, mais la fuite.

GUY PERRIMOND

et qui, à force de raffinement juridique, devient un maquis inextricable de textes de lois, prévoyait pour ce cas des soupapes de sécurité. Or elles n'ont pas fonctionné.

— Pourquoi, selon vous ?

— Avant d'aller en prison, Mme Huriez aurait pu utiliser différents recours. Jusqu'à la grâce présidentielle. Elle ne l'a pas fait. Parce qu'elle ignorait les solutions légales à sa disposition. La Justice n'est accessible qu'à ceux qui connaissent les règles de ce jeu.

A ce jeu, les marginaux, les émigrés, ceux qui ne possèdent pas le vocabulaire, ceux qui parlent mal, sont souvent perdants. Tout le monde ne réagit pas de la même façon à la loi : une femme du monde n'aurait pas eu quatre mois de prison. Tout naturellement, elle se serait adressé à un conseil juridique et se serait présentée devant le juge. Bref, aurait compris.

— Une nouvelle législation contre les chèques sans provision sera mise en place sous peu. Qu'en pensez-vous ?

— La nouvelle loi prévoit, pour les petits chèques, des contraventions. Ce qui tient compte de la réalité du délit. Et ce sera le tribunal de police au lieu du tribunal correctionnel qui jugera. Mais les contraventions ne sont pas cumulables. On encourt autant de contraventions qu'on a émis de chèques sans provision. Avec ce nouveau système, on en arrive en fait à des peines aussi sévères que dans le système précédent. Par effet cumulatif.

— La Justice est-elle seule responsable ?

— Non, loin de là. Les banquiers font de la prospection dans des milieux où l'on ignore la pratique quotidienne du chèque. D'autre part, la pratique du découvert toléré est un moyen d'appâter les clients et de les pousser à ouvrir des comptes. Les banquiers prennent un risque commercial, mais leurs clients prennent, eux, un risque pénal. Les juges l'oublient trop souvent et s'en tiennent à une interprétation formelle de la loi.

En général, les juges ont une mauvaise connaissance des problèmes réels. Ceux de l'argent comme les autres. Au syndicat, un de nos efforts est d'éclairer ces questions qui conduisent à une affaire comme celle d'Hirson.

— Vous avez tenu votre congrès le week-end dernier sur le thème « Justice et droit de propriété ». Quel était votre but ?

— Pour nous, il n'était pas question de critiquer le droit de propriété, mais de montrer que la défense du droit de propriété se faisait de façon souvent féroce. Quelquefois au détriment d'autres droits, celui du travailleur par exemple. »

(Propos recueillis par NICOLAS BRIMO).

Peine de mort

Viva la Muerte

A cinq heures et demie, mardi, le couperet est tombé. Deux hommes qui attendaient de mourir, chaînes aux pieds, lumière allumée nuit et jour, ont été traînés vers le panier de son. L'homme qui sait faire fonctionner la guillotine, l'homme qui rit avec son chapeau rond, l'homme les attendait, épanoui. Pensez ! Il allait toucher d'un seul coup deux vacations. Dommage qu'on ait gracié l'Arabe. Pendant qu'on y est, cela aurait fait moins de frais et de dérangement.

Depuis hier, peut-être bien davantage, les autres savent. Il y a des angoisses qui ne trompent pas et les aumôniers ont du mal à mentir. A 19 h, plus aucun doute : dans la cour de la prison, on a planté les bois de Justice. Quand tout a été monté, ils ont mis une bâche dessus, pour que l'échafaud se voie moins.

Se voie moins... Les roulements nocturnes, les préparatifs sinistres s'enchaînent suivant un rituel qui n'a pas varié depuis des siècles et que les détenus connaissent bien. C'est une veillée à eux qui commence. Veillée peu commune où des chandelles de fortune s'allument clandestinement, comme si cela pouvait aider celui qui va mourir.

Tandis que Buffet « l'irrécupérable » découvrait la Bible et Simone Weill, Bontems, paraît-il, s'accrocha jusqu'au dernier moment à l'espoir de la grâce présidentielle. « Je n'ai pas de sang sur les mains », répétait-il à qui voulait l'entendre. Et c'était vrai.

Des gens de bon sens vous répondront, comme le refrain populaire en forme de comptine : « Ah, il fallait pas qu'il y aille... Ah, il fallait pas y aller... » Il ne fallait pas se tromper de jour, de jury, d'époque, de société. Quelle autre explication donner ? Un authentique parricide a été gracié, il y a quelques jours. On a commué également la peine du meurtrier d'un gendarme. Demain, ce sera le tour de quelque autre et la roulette russe de la grâce présidentielle refera son petit tour. L'important, c'est le coup de dé.

L'important aussi, c'est l'opinion : une certaine opinion. Dans quelques Etats africains, les débats judiciaires sont transmis par la radio d'Etat aux auditeurs qui votent ensuite la sanction qu'ils souhaitent. Nous en sommes là. Des haut-parleurs ont amplifié pour chacun les déclarations de Buffet ou de Le Corno, et un sondage publié samedi dernier nous apprenait que la majorité était favorable au maintien de la peine capitale. A la veille d'une campagne électorale, il ne peut être question de désobliger les bonnes âmes. Le droit régalien a donc été, cette fois, exercé par l'Ifop.

Tout au plus peut-on regretter que les exécutions n'aient pas lieu en public. Les honnêtes gens étaient, paraît-il, très avides de ce genre de spectacles, friandises à la manière d'Arrabal. Viva la Muerte...

L'autre soir, à Rome, tandis qu'une ombre dorée s'effaçait derrière le forum, des étudiants italiens nous interrogeaient : « Est-il vrai que la peine de mort existe encore chez vous ? Ce n'est pas possible ! Pas au pays d'Albert Camus, de Voltaire, de Marcel Proust...

— Mais si, Monsieur, avec un grand couteau... Comme ça...

— Et les femmes ?

— A l'occasion, Monsieur, mais rarement. Jamais une femme enceinte. Ou alors, après sa délivrance. Article 17 du Code pénal. La dernière exécutée ? Une avorteuse. En 1943 ». Bien sûr, ce n'était pas à Bobigny. Question d'époque. En ce temps-là, l'avortement troublait l'ordre public. Maintenant, ce sont les révoltes des prisons.

Touvier, lui, bien sûr, a été gracié. Ce n'est pas pour quelques corps calcinés qu'on va lui chercher des ennuis ; un brave homme au demeurant, si ponctuel aux offices. Comme le général Massu, qui n'a fait que son devoir, ainsi qu'il le rappelait à l'audience de la 17e chambre correctionnelle, lors du procès qui l'opposait à Paul Teitgen. Tandis que les témoins évoquaient les pantins désarticulés qui sortaient des interrogatoires. Mais ceci est une autre histoire. Quand on tue à bon escient, on prend du galon.

COLETTE PIAT

Le licenciement selon Edgar Faure

En présentant la semaine prochaine au conseil des ministres son projet de loi sur la réforme du droit de licenciement, Edgar Faure veut étaler sa bonne volonté « sociale ». Se démarquant du patronat — lequel, on s'en doute, voit cette réforme d'un très mauvais œil — le ministre des Affaires sociales propose des mesures qui, à première vue, ne manquent pas d'intérêt.

Désormais, un dirigeant d'une entreprise employant au moins onze personnes et désireux de licencier un salarié devra l'appeler et entendre ses explications. Une fois licencié, le travailleur pourra demander à son patron de préciser la cause du renvoi. Enfin, en cas de contestation, le juge devra entendre les deux parties et pourra condamner l'employeur à verser une indemnité égale à six mois de salaire.

Ce projet de loi remet-il vraiment en question ce qu'Edmond Maire appelle « le droit féodal de l'employeur » ? C'est, paraît-il, le but poursuivi par Edgar Faure. Mais il ne faut pas trop effaroucher le patronat à quelques mois des élections. Et le texte proposé est bien loin de ce que réclamaient les syndicats : obligation faite à l'employeur de fournir un motif écrit et préalable, et de demander l'autorisation de l'inspecteur du Travail, renversement de la charge de la preuve, droit pour les salariés d'obtenir la nullité du licenciement si la procédure n'est pas respectée.

De plus, certaines mesures proposées par Edgar Faure sont jugées inadmissibles par les syndicats. « Pourquoi les employeurs n'auraient-ils des obligations qu'à partir du moment où ils font travailler au moins onze salariés ? demande Emile Gaudillière, du service juridique de la C.f.d.t. C'est d'autant plus grave que ce sont les travailleurs des petites et moyennes entreprises qui sont le moins bien défendus. Pour eux, la loi ne change rien. D'autre part, le fait que le motif du licenciement ne soit donné que sur demande du salarié condamne toute une catégorie de travailleurs souvent mal informés, les travailleurs immigrés par exemple : s'ils doivent accomplir une formalité dans un délai donné, beaucoup ne sauront pas se défendre. Enfin, il reste toujours la question de la charge de la preuve ».

Il demeure un autre problème, de taille. Jusqu'à présent, les décisions des tribunaux ont été constamment tournées. Pour les faire appliquer, il faut quelquefois des années : ainsi Guy Robert, délégué C.f.d.t. à la Saviem, a mis 26 mois pour obtenir sa réintégration. Et, pour quelques licenciés réintégrés, beaucoup renoncent à une procédure interminable.

MICHELE BACKMANN

A deux pas de la caserne

Ce n'est pas parce qu'il a pris pour titre trois petites lettres que « F.t.a. » (Free the Army), de Francine Parker, est un film hors du commun. Mais parce qu'il relate une aventure sans précédent dans l'Histoire : la tournée, dans les bases militaires américaines du Pacifique, d'une revue antimilitariste, F.t.a. (Libérez l'Armée). Etonnante expérience que cet anti-Théâtre aux Armées, offert chaque jour, à deux pas de leur caserne, à des milliers de soldats affectés là à la préparation de la tuerie vietnamienne : sketches, chansons, poèmes et, à l'entracte, signature de pétitions contre la guerre.

Son reportage sur le spectacle et sur la vie quotidienne de la troupe, Francine Parker en a multiplié l'efficacité en le coupant d'interviews de G.i., de travailleurs autochtones des bases U.s., de bidasses noirs ou porto-ricains, hommes de couleur « forcés par les Blancs de combattre d'autres hommes de couleur ». Tout cela pourrait être simplement le compte rendu fidèle d'une action politique insolite, le constat du courage des militants pacifistes américains — vous connaissez d'autres expériences de ce genre ? — et ce serait déjà beaucoup.

Base-ball vietnamien

Mais voilà : il se trouve en outre que ce show est aussi celui de Jane Fonda, de Donald Sutherland — la vedette de « Mash » — des chanteurs noirs Len Chandler et Rita Martison, etc. D'où d'étonnants moments : Jane en meneuse de revue ; Sutherland expliquant admirablement aux G.i., avant de leur en lire un passage, le sens du livre de Trumbo, « Johnny, prends ton fusil » ; le récit d'un combat dans les rizières pastichant le radioreportage d'un match de base-ball entre le 47e U.s. et le 101e vietnamien — « qui a l'avantage de jouer sur son terrain, avec le soutien des supporters locaux »...

Les bons sentiments ne font pas toujours du bon cinéma, il s'en faut. Mais on obtient « F.t.a. » lorsque le talent et l'humour s'en mêlent.

S. R.



Jazz: Nina et ses sœurs

Que ce monde ne soit pas très bien fait, il y a pas mal de décennies que les chanteuses de jazz le crient bien haut. Pour ne pas laisser place à l'équivoque, Nina Simone a empaqueté son dernier enregistrement « in concert » dans un collage de coupures de presse sur le Vietnam. Pour y chanter ses malheurs individuels ou les pavots de la drogue, mais surtout pour apostropher Dieu, le « doux Seigneur ».

En vertu de quoi, sans doute, le chœur d'une église baptiste de New York est venu apporter en renfort l'accompagnement et le rythme caractéristiques de la musique religieuse noire, dont Nina Simone emprunte à son tour la capacité d'entraînement et la puissance irrésistibles. Parce qu'à cette violence correspond celle du thème, le disque (R.c.a. Victor 461.001) s'intitule « Emergency ward » — Service des urgences.

Un autre album, « The best of Nina », (Philips 6398-500), précise encore les choses. Plaintes de femme, renouvelées de grand-mère Bessie Smith (« Nobody knows you ») ou de Brel (« Ne me quitte pas », détaillé en français). Mais aussi la revendication négro-américaine — « Ils essaient de dire que c'est un complot communiste Mais tout ce que je veux c'est l'égalité Pour mon frère, ma sœur, les miens et moi Jusque dans ce nom de Dieu de Mississipi ». Et encore la protestation contre le lynchage et ses pendus, « étranges fruits balancés par la brise, la senteur du magnolia puis la soudaine odeur de la chair qui brûle... » : Nina, parce que c'est sans doute toujours nécessaire, rajeunit l'admirable « Strange fruit » de Billie Holiday.

Cette Billie Holiday dont, justement, on publie une série de rééditions, une « story » (M.c.a. 510.015 et 021) des années 1944-1950 de la petite fille du ghetto, violée à 10 ans, prostituée à 13 et abattue à 44 par la drogue. Il n'y a aucun de ces deux douzaines de morceaux où — timbre un peu blessé, décalages rythmiques, inflexions de gamine perverse — le charme de Billie Holiday n'opère. « A la façon insinuante d'un poison », disait Boris Vian.

Et c'est de charme sensuel encore qu'il s'agit avec « Sweet and sultry » (Musidisc Cv 1201), de Sarah Vaughan, une autre des grandes sœurs de Nina. Elle tisse la mélodie de la même façon « instrumentale » que Billie Holiday — surtout dans les 3 morceaux avec l'équipe Parker-Gillespie-Max Roach — mais Sarah y ajoute une ampleur de registre et une maîtrise vocale incomparables. Un album qui fut décisif, puisqu'il donnait le départ d'une fameuse carrière.

Trois personnalités qui ne se ressemblent pas mais qui, au fond, racontent une même histoire.

Un dangereux perturbateur

La publication en Europe occidentale de deux livres (1) de l'historien soviétique Roy Medvedev a fait moins de bruit qu'on pouvait l'attendre. Des articles de presse ont certes souligné l'importance des deux documents, « De la démocratie socialiste » et « Le stalinisme », sans aller au-delà de la critique politique. Les commentateurs bourgeois ont cependant paru plus embarrassés que satisfaits d'ouvrages qui constituent la somme la plus complète actuellement connue sur les erreurs, les déviations et les crimes d'un système né d'une immense espérance et représentant toujours, pour des centaines de millions d'êtres humains, l'avenir attendu.

Sans doute faut-il voir dans ce relatif désintérêt une conséquence de l'amélioration de l'information sur l'Union soviétique. Depuis la mort de Staline, le voile a été officiellement levé sur ce qui s'était réellement passé pendant vingt ans et les « calomnies antisoviétiques » d'hier devinrent la plus douloureuse vérité. Mais le besoin de savoir ne s'est pas émoussé au point qu'on puisse considérer comme légitime et suffisant le succès d'estime réservé à l'œuvre de Medvedev. D'autre part, les nécessités de la polémique capitaliste contre le système soviétique trouvaient là une mine quasi inépuisable.

En réalité, Medvedev est presque gênant — comme Sakharov — parce que sa critique ne permet pas, à moins d'une extraordinaire malhonnêteté intellectuelle, la remise en cause d'un système social fondé sur l'analyse marxiste. Dire que nous avons en face de nous un communiste qui entend le rester est une évidence reconnue par tous, qui a même pu être le sujet d'une bonne partie de la publicité faite sur les deux ouvrages. Mais se demander pourquoi le communiste Medvedev l'est toujours alors que pas une seule des pages qu'il a écrites lui apportait des raisons de le demeurer, aux yeux de la logique qui pourrait être la nôtre, est la question difficilement franchissable pour ceux qui ont déjà choisi d'être hostiles non seulement à la variante soviétique du marxisme, mais encore au marxisme lui-même.

Il y a devant Medvedev la même gêne qu'on finissait à éprouver devant les accusés des procès staliniens. Tant de précision et de flamme à condamner sa propre cause a de quoi surprendre. La différence est évidemment qu'on a fini par savoir ce qui avait conduit Zinoviev ou Boukharine à se juger si sévèrement avant leurs juges. Mais quelle coercition est intervenue pour contraindre Medvedev aux aveux ? Aucune. Au contraire, la société soviétique l'inciterait à se taire : au sommet, parce que le passé est gênant pour beaucoup ; dans les masses, parce que l'évocation des cauchemars n'y est pas une vocation. Il fallait donc une force supérieure pour conduite à cette intervention. Cette force ne pouvait être qu'intérieure à Medvedev. Et comme Medvedev ne peut pas être une exception ou une anomalie au milieu des deux cents millions de Soviétiques, il faut bien penser que, dans d'autres têtes, les mêmes questions sont posées.

Medvedev ne fait donc pas partie de ces intellectuels russes qui en sont à la contestation des fondements du communisme. Il ne cherche pas dans une redécouverte de la religion la porte de sortie ou le point d'ancrage. Comme sans doute beaucoup de savants soviétiques, il a acquis la certitude que le marxisme, prolongé par la réflexion et la pratique léninistes, constitue l'arme la meilleure pour la compréhension du monde moderne. Sans doute appartient-il à une minorité. Mais qui était majoritaire en Russie non seulement en 1910, mais encore en 1917 ? Et c'est bien ce qui peut désoler les porte-drapeau et les porte-plume de la société capitaliste : le pire des périls, pour eux, est l'existence d'un courant au sein du monde communiste qui pense comme Medvedev s'exprime. Car ce communisme-là est autrement séduisant, au point qu'il est permis de se demander si sa chance historique n'est pas une certitude.

Depuis vingt ans, le mouvement communiste a éclaté en cent morceaux que n'unissent plus qu'une haine commune de l'adversaire et une conception générale des principes sur lesquels s'assoirait la société future. Il restait à savoir si, à l'intérieur même de l'Union soviétique, cet éclatement intellectuel pouvait se produire et quel accueil lui serait réservé. Ni Medvedev ni Sakharov ne sont en prison. Ceux qui partagent leur point de vue ne le sont pas non plus. On sait qu'ils existent, y compris dans ce qu'il est convenu d'appeler les sphères dirigeantes, et qu'ils

Télé-sélection

Comment la technique apporte aux uns le profit, aux autres la servitude. L'histoire de la roue — thème de l'émission « Idées à suivre », lundi 4, à 22 h 30, ch. 1 — c'est l'histoire de l'économie de marché, de la colonisation... Première émission d'une série sociologique et scientifique de Jean Lallier, qui promet beaucoup.

VENDREDI 1er DECEMBRE

Huis clos à trois (Suzanne Flon, Anne Doat, Robert Rimbaud), « Teresa », de Gérard Vergez — du cinéma-théâtre (20 h 30, ch. 2).

Un reportage de la T.v. belge sur les paysans et les mineurs de Bolivie (21 h 20, ch. 1).

SAMEDI 2

Pour les amateurs de rugby : Galles-Nouvelle Zélande (15 h 25, ch. 2).

Le magazine de Rossif-Chazal, Pour le cinéma (21 h 45, ch. 1).

DIMANCHE 3

« Journal de voyage en Egypte » : suite des croquis de Jean-Marie Drot (20 h 30, ch. 2).

Dans la série Un certain regard, le psychiatre suisse Henri Ellenberg « à la découverte de l'inconscient » (22 h 10, ch. 1).

A Ciné-club, Jésus revu et corrigé par le cinéaste Pasolini : « L'Evangile selon saint Matthieu » (22 h 25, ch. 2).

LUNDI 4

Un des derniers bons films de Clouzot, « Le salaire de la peur » (14 h 30, ch. 1).

« L'homme de l'Ouest », d'Anthony Mann : simple western — mais de toute façon un grand classique — ou œuvre sur la liquidation du passé ? (20 h 30, ch. 2).

MARDI 5

Aux Dossiers de l'écran, « Le rock du bagne » — uniquement pour les nostalgiques d'Elvis Presley — et un débat avec Ferré, Escudero et Coquatrix sur le show-business (20 h 30, ch. 2).

MERCREDI 6

Par Eliane Victor : le recyclage pour mères de famille (21 h 30, ch. 1).

JEUDI 7

Une grande reprise : « L'affaire du courrier de Lyon » (1ère partie) de Lorenzi-Decaux-Castelot (20 h 30, ch. 1).



soutiennent contre leurs adversaires une lutte subtile mais acharnée, dans laquelle l'appareil classique est de moins en moins en état de les détruire physiquement. Telle est un des aspects de la réalité soviétique d'aujourd'hui.

Chanson brutale et douce

Or cette réalité ne peut plus disparaître par voie de décision autoritaire. Les conditions nécessaires à l'éclosion d'un nouveau Staline n'existent plus et il faudrait une guerre mondiale pour que l'U.r.s.s. puisse supporter une nouvelle vague d'oppression dictatoriale. Ceux qui croient l'Histoire figée ou vivent sur leur souvenir peuvent penser différemment. Ceux qui savent qu'on ne revient jamais en arrière et qui essaient de comprendre leur temps ne s'inquiètent pas outre mesure de ces survivances du passé.

Ce n'est donc pas par l'originalité de leur contenu que les deux ouvrages de Medvedev sont importants et pourraient, par conséquent, servir l'adversaire « de classe ». A les lire, beaucoup de confirmations et, pour le socialisme occidental, beaucoup d'idées couramment maniées et souvent acquises. Lorsque Medvedev finit par dire que, dans sa pratique, le système concentrationnaire stalinien était identique au système concentrationnaire hitlérien, il n'apprend plus rien à personne. Lorsqu'il défend la liberté de l'information ou celle de la circulation, il manie des évidences pour un socialiste. Lorsqu'il le fait en tant que communiste marxiste et aux noms du marxisme et du refus du système socio-économique dominant aux Etats-Unis et en Europe occidentale, il devient un perturbateur infiniment plus dangereux pour le capitalisme que les perroquets mal débarrassés du stalinisme.

Or la chanson de Medvedev se fredonne dans tous les pays et tous les partis communistes du monde. C'est une chanson à la fois brutale et douce. Brutale, parce qu'elle demande, à ceux qui font référence à la méthode marxiste, d'en user sans ménagement en sachant qu'elle n'est pas la pierre sur laquelle s'est bâtie une Eglise achevée, mais le mouvement. Douce, parce qu'elle redonne aux temps nouveaux les couleurs de l'espérance. « Il ne s'agit pas, écrit Medvedev, de détruire les valeurs que la révolution d'Octobre a apportées à notre vie et à la vie du monde entier. Il s'agit de rétablir et d'épurer ces valeurs, de les développer et de les compléter. » Chaque mot choisi pèse lourd et ouvre sur des chemins qui, pour être parfois difficiles, cesseraient de faire de l'Union soviétique la cathédrale du silence et du conservatisme.

CLAUDE FUZIER

---

1) Roy Medvedev : « De la démocratie socialiste (Grasset - édition originale en russe publiée à Amsterdam) ; « Le stalinisme. Origines. Histoire. Conséquences » (Le Seuil, collection Combats).

Notes de lecture

Le Mai de la C.g.t.

A la liste imposante des ouvrages sur Mai 1968, il manquait le témoignage du secrétaire général de la C.g.t.

Georges Séguy indique, en avant-propos de son livre, qu'il n'avait pas jusqu'à présent trouvé le temps d'écrire. Mais, à venir un peu tard, ce livre n'apporte guère d'éléments nouveaux, si ce n'est sur le climat qui a accompagné et suivi les accords de Grenelle.

Au demeurant, ce n'est pas une histoire de Mai 1968 que Séguy a voulu écrire, mais une défense et illustration du rôle de la C.g.t. pendant ces semaines chaudes. On y trouve le fameux — et prémonitoire — « Cohn-Bendit, qui est-ce ? », en même temps qu'une méfiance non dissimulée envers le comportement de la C.f.d.t. et envers celui de la Fédération de la gauche, présenté d'ailleurs de façon bien peu conforme à la réalité.

En conclusion, Séguy pose une série de questions et les réponses qu'il y apporte ne nous sont pas indifférentes. Notamment lorsqu'il souligne que la situation en mai 1968 n'était pas véritablement révolutionnaire. Dès lors, s'il est vrai que la gauche a manqué une occasion, l'absence, à cette époque, d'un programme commun ne saurait être retenue comme la seule explication de son échec. Il n'en reste pas moins vrai que Mai 1968 a été « éminemment positif » et qu'il a conduit assez directement au programme de gouvernement de la gauche. Entre les deux événements, quatre ans se sont écoulés. Au regard de l'histoire ouvrière, c'est, somme toute, un moment bien court.

C.E.

Réseau Odessa

Un roman passionnant : un jeune journaliste allemand remonte une filière d'anciens nazis, puissamment organisés en réseau. Frédéric Forsythe, l'auteur de « Chacal », a repris la même technique pour son « Odessa » (éd. Mercure de France) : mélange de la fiction et de la réalité — au passage, on rencontre Simon Wisenthal — poursuites, rebondissements.

En prime, on en apprend plus sur l'organisation des anciens nazis que dans des ouvrages qui se veulent sérieux. Policier, roman et documentaire, « Odessa » captive d'un bout à l'autre.

M. B.

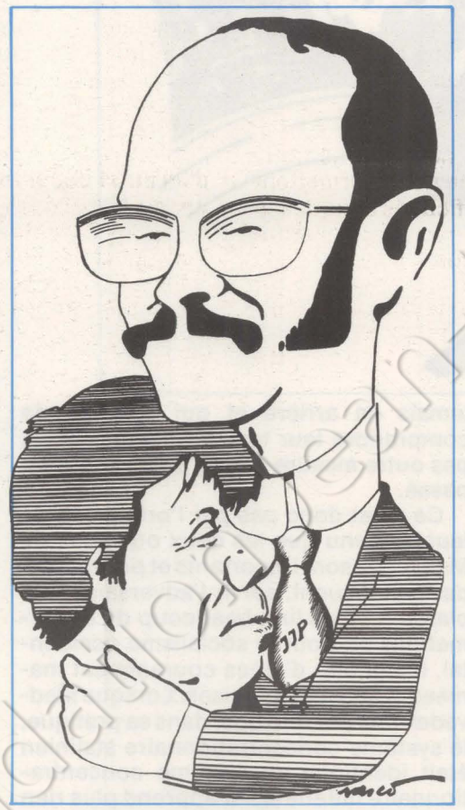
La victoire de Pauvert

En 1965, dans son bureau, un « grand » éditeur dit — pour qu'on le répète : « Le Goncourt ? Cette année, vous pouvez le donner à n'importe qui... Sauf à Pauvert ». Et Albertine Sarrazin, éditée par Jean-Jacques Pauvert, n'eut pas le prix Goncourt. Mais son livre se vendit très bien. Ce qui est justice.

Cette année, Pauvert prend sa revanche : « son » auteur, Jean Carrière, a obtenu le Goncourt 1972 pour « leur » livre, « L'épervier de Maheux ». Cela est devenu possible parce que les temps ont changé, parce que les directives des « grands patons » passent désormais au-dessus de la tête des membres du jury. Peut-être aussi parce que Pauvert vient de signer un contrat de distribution « améliorée » — de trois ans — avec Hachette... N'est plus honni qui à Hachette s'allie. Du moins, cela facilite bien les choses.

Pour Pauvert, ce prix Goncourt arrive à point. Il ne s'en cache pas : « Je suis bien content, ça va me rapporter beaucoup d'argent : je vais pouvoir rembourser mes dettes et éditer pour janvier-février prochains des livres qui devraient déjà être sortis. »

Un Goncourt « moyen » rapporte 50



millions d'anciens francs à l'auteur, et autant à l'éditeur ; un « excellent » Goncourt en fait gagner 100 millions à chacun des deux. Partie en vente d'environ 500 000 exemplaires, partie en droits de traduction ou d'adaptation pour le cinéma. Voilà le « gâteau » qui va échoir à Pauvert : une belle manne !

Il y a 27 ans que Pauvert édite. Il a commencé avec, pour seul capital, une machine à écrire. Premier volume : un livre de Sartre. Dès lors, il n'a jamais cessé d'être au bord de la faillite. Il est pourtant l'éditeur du Littré, de « l'Histoire de l'Art » d'Elie Faure, de Vian, de Bataille, de Sade, de Darien, de Breton, etc. Mais Pauvert connaît la réalité : « Un livre ne se lance pas comme une marque de lessive. Un livre peut bénéficier d'une très bonne publicité et d'excellentes critiques... et ne pas se vendre ! Mais un livre se vend toujours, ne serait-ce qu'à cinquante exemplaires. C'est-à-dire qu'un homme — l'auteur — n'est plus isolé désormais : c'est cela, pour moi, qui est important. » A mener une telle politique, on ne s'enrichit pas ! Pauvert le sait, qui commente : « Je n'ai pas choisi la solution du fric qui consisterait à donner une cinquantaine de « briques » à Sagan ou Troyat, à Daninos ou Simenon pour publier leur prochain livre... Et puis de toute manière, je n'ai pas les moyens de trouver cet argent. »

Et Hachette la pieuvre ?

Pauvert (avec Jérôme Lindon, Maspéro ou Buchet) demeure un des rares éditeurs « indépendants ». Pour décider de l'édition d'un manuscrit, il est un des seuls à choisir « des critères uniquement littéraires ». En conséquence de quoi il peut déclarer, sans vain orgueil : « Je suis fier de tout mon catalogue ». Et d'ajouter : « J'ai lu tous les livres que j'ai publiés ». Il n'en édite pas plus d'une soixantaine chaque année.

Si l'édition ressemble souvent à une épicerie, Pauvert n'appartient pas à cette corporation des gros sous. L'aide de Hachette ? « Je suis distribué par Hachette depuis 1965, répond Pauvert. Selon les termes du nouveau contrat, ils vont me soutenir un peu plus qu'ils n'ont fait jusqu'à maintenant ; ce qui n'est pas difficile, puisqu'ils ne m'ont encore jamais soutenu ! » Pauvert n'y perd-il pas cependant un peu de sa liberté ? « On dit volontiers que Hachette est une pieuvre. Mais que gagneraient-ils à me racheter ? Ma maison n'est pas assez rentable pour leur système. C'est pourquoi je conserve mon indépendance. Il n'y aura pas de contrôle de Hachette sur mon catalogue. »

Et puis, surtout, Pauvert ne travaille absolument pas comme la plupart des éditeurs. Pour lui, « il n'y a pas d'éditions sans rapports personnels entre auteur et éditeur ». Pendant trois ans, il a régulièrement encouragé Carrière. Au bout du compte, un livre est arrivé sur son bureau, « L'Epervier de Maheux ». Pauvert le définit comme « un beau livre difficile, fait par un type très bien ». Toute une éthique étrangère aux « marchands ».

Le mot de la fin revient à Pauvert lui-même : « Carrière va encaisser de gros chèques. Mais il y a tant de types qui font de l'argent avec des canons, que je trouve très moral qu'on en gagne en écrivant des livres. » Tout comme il est très moral que les retombées financières d'un système absurde — le Goncourt assure-t-il une promotion de tous les livres ? — atterrissent dans les caisses de Pauvert.

JEAN MONTAGNARD

(Inédit)
"Le premier grand roman français d'amour adulte"
ELLE/Jacqueline Barde
georges conchon
l'amour en face
"De main de maître..."
LE MONDE/Jacqueline Piatier
albin michel

UN CADEAU POUR VOUS

Avec 1972 va bientôt se terminer la première année d'existence de notre journal. Nous vous l'avons déjà dit et nous croyons pouvoir le répéter : depuis sa naissance, « l'Unité » s'est largement imposée parmi les hebdomadaires politiques français. Son audience grandit de semaine en semaine. Mais nous ne pouvons nous satisfaire de ces résultats, qui ne nous permettent pas encore de surmonter les difficultés auxquelles doit faire face un journal politique et qui, d'autre part, ne correspondent pas à nos ambitions dans la période actuelle.

En effet, au cours des mois à venir, la contribution de « l'Unité », en tant qu'organe d'expression des socialistes, sera essentielle dans la bataille contre le Pouvoir. Il est indispensable que sa diffusion connaisse un nouveau bond en avant. Plus que jamais, nous comptons sur vous.

Pendant les mois d'été, nous avons lancé une campagne d'abonnements-cadeaux qui a permis à plusieurs centaines d'entre vous de recevoir une série d'ouvrages « La Suède en question », publiée par les éditions Seghers.

A l'occasion de cette fin d'année, nous vous offrons de participer à une nouvelle campagne dont la durée s'étendra du 10 novembre à fin décembre. Il s'agit, grâce à cette campagne — ainsi qu'à d'autres initiatives dont nous vous informerons prochainement — d'atteindre et si possible de dépasser avant la fin de l'année l'objectif de 10 000 abonnés.

Dans cette campagne, nos abonnés actuels, en particulier ceux qui depuis le début font confiance à « l'Unité » et nous ont déjà montré maintes fois leur attachement à notre journal, doivent être les militants les plus dynamiques. Ils doivent aussi être récompensés de leurs efforts.

C'est pourquoi nous offrons à tout abonné qui, d'ici au 31 décembre, fera un nouvel abonné d'un an, ou à tout nouvel abonné qui nous adressera un second abonnement avec le sien, un ouvrage de la collection « Les grandes études contemporaines », publiée par les éditions Fayard (valeur minimum : 35 F), à choisir parmi les titres suivants :

- **Léon Blum, par Joël Colton**
- **L'Histoire de la Milice par Jacques Delperrié de Bayac**
- **La S.f.i.o. et l'exercice du pouvoir par Roger Quilliot**
- **La gauche française (1958-1965) par Jean Poperen**

Il vous suffit de remplir les deux volets du bulletin ci-dessous et de nous l'adresser au plus vite, et en tout cas avant le 31 décembre. Le livre-cadeau sera adressé, à votre choix, soit au nouvel abonné, soit à vous-même.

Nous sommes certains que vous comprendrez que le moment est venu de donner un essort décisif à notre hebdomadaire et nous vous remercions d'avance de nous y aider.

NOUVEL ABONNEMENT-CADEAU

Transmis par

M. .....
Adresse .....
.....
Département .....

Pour M. .....
Adresse .....
.....
Département .....

Le livre FAYARD choisi .....
.....
est à envoyer
à moi-même ☐
au nouvel abonné ☐

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE
41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*50 F* ☐
normal d'un an à	*90 F* ☐
de soutien à	*100 F* ☐
de soutien à	*150 F* ☐
de soutien à	*200 F* ☐

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire ☐
par chèque postal ☐
ou virement au C.C.P. ☐
Roland Florian Paris 14920-38

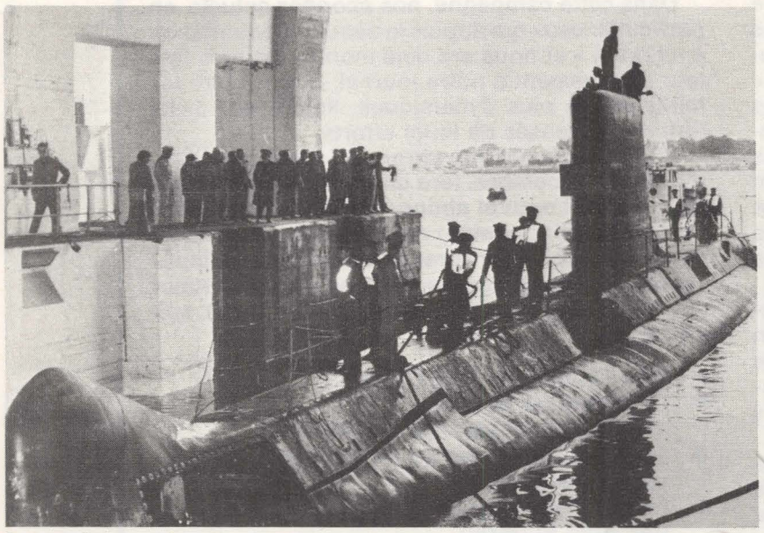
Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

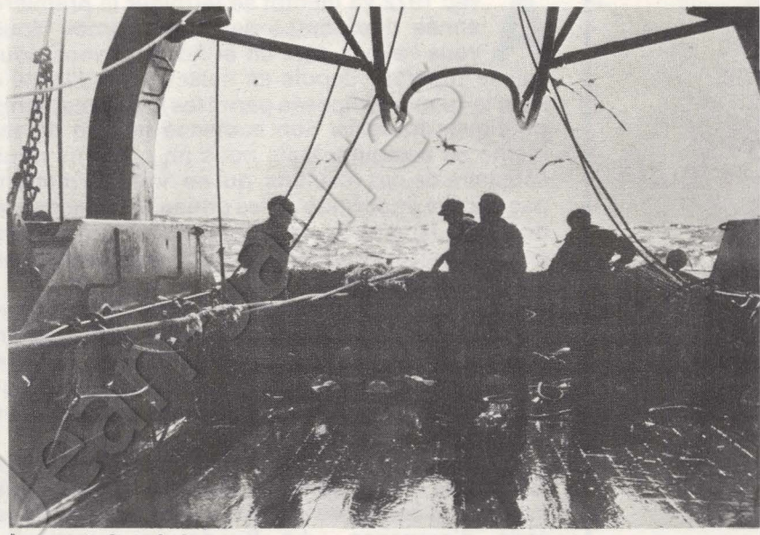
Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Portrait d'une «ville moyenne»: Lorient



Le port de guerre.



Le port de pêche.

Elles sont plus de cent en France, un Français sur quatre y réside ou y travaille : par leur poids démographique, les villes « d'importance moyenne », dont la population se situe entre 30 000 et 200 000 habitants, laissent loin derrière elles, globalement, la fourmilière parisienne aussi bien que les métropoles dites d'équilibre. Mais, pour les équipements et l'activité économique, elles sont à la traîne.

Pour mettre fin à cette choquante distorsion dans « l'aménagement » du territoire, Jacques Chaban-Delmas avait son plan. Aider les « villes moyennes » à résoudre leurs nombreux et angoissants problèmes, quelle noble tâche dans une « nouvelle société » ! Malheureusement, lorsque, selon l'expression messmerienne jolie, le gouvernement Chaban-Delmas se trouva « à fin de course », le plan en question n'avait pas pris, lui, le départ. Pis : il avait rétréci à tel point, au fil du temps, qu'une seule et unique « ville assistée » figurait encore sur la liste : Angoulême — et s'il s'agit d'une municipalité réactionnaire, n'y voyez-là, s'il vous plaît, que l'effet d'un pur hasard.

Mais que les cités moyennes se consolent : il existe aussi pour elles un plan Messmer. L'ennui, c'est qu'il appartient au passé. L'intéressé, qui n'était encore que ministre des Armées — c'était aux législatives de mars 1967 — s'offrait en personne « pour que se dissipe le malaise économique et social d'une partie de la province ». Bref, il avait jeté son dévolu sur la « ville moyenne » de Lorient, dont le député sortant U.n.r. avait été prié de troquer son fauteuil contre un strapontin de suppléant. Sonnez, bombardes, bourdonnez, binious ! Avec le port de guerre et la base aéronavale de Lann-Bihoué, le parachutage du chef des Armées n'était-il pas gagné d'avance ?

Messmer en déroute

Contre toute attente, les Lorientais ne se laissèrent pas impressionner. C'est un authentique Breton, le socialiste Yves Allainmat, qu'ils préférèrent élire. Après un accident de parcours municipal survenu en 1959, et qui avait valu à la ville six années d'immobilisme, Allainmat, porté à la mairie, n'avait-il pas sérieusement commencé à redresser la situation ?

Battu dans le fief qu'il guignait, Messmer sentit son zèle fléchir si vite que, quinze mois plus tard, il s'était déjà trouvé, loin de ces têtes dures de Bretons, une autre circonscription, à la fois plus modeste et moins rétive, à Sarrebourg. Un brin de persévérance de sa part eût pourtant trouvé sa récompense. Car, dans la foulée de la grande peur bourgeoise de mai-juin 68, Lorient se donna pour député le premier inconditionnel venu : un élu si discret qu'aujourd'hui la plupart de ses mandants ont oublié jusqu'à son nom.

En voilà un, cependant, qui n'avait pas été chiche de promesses. Hélas, les usines et les crédits annoncés, en prime du Pouvoir aux bien-votants — comme d'autres garantissent le Paradis aux bien-pensants — n'ont jamais dépassé le stade des circulaires électorales ... Soyons justes, ce n'est pas ici une question de personne, Messmer soi-même n'aurait pu faire mieux. C'est la droite majoritaire qui est incapable de répondre aux besoins du pays. Et c'est bien pourquoi Lorient, fer de lance d'une Bretagne socialiste, au flanc des points d'appui des ministres Raymond Marcellin, René Pleven et Christian Bonnet, s'apprête à rendre un député à la gauche. La majorité a d'ailleurs, déjà, reçu son congé à la Saint-Georges, signifié par 50 % d'abstentions au référendum.

Lorient, comme toutes les communes de France, est aux prises avec des difficultés dont l'Etat — c'est-à-dire le gouvernement — est responsable. Comme le note Théo Le Du, premier adjoint au maire, « ces difficultés vont croissant. Le transfert des charges de l'Etat, la diminution des subventions, l'injuste T.v.a. grèvent considérablement les budgets communaux. L'Etat encaisse 84,50 % des impôts directs et indirects de toute nature, tandis que les collectivités locales, qui réalisent les deux tiers des équipements publics, ne perçoivent que 15,50 % ».

Mais comment parler de véritable liberté communale sans une réforme démocratique des finances locales ? Dans de telles conditions, il faut à une municipalité des trésors d'ingéniosité pour satisfaire au contrat passé avec la population. Aussi, lorsque dans son discours





Le nouveau Lorient.

d'octobre dernier, à Brest, relançant la pseudo-réforme régionale, Georges Pompidou crut habile de se réjouir « du spectacle du magnifique développement de Lorient » — ville où l'on ne l'avait jamais vu ! — on put y entendre un hommage involontaire à la gestion efficace du maire socialiste Allainmat, soutenu par une équipe fort soudée à laquelle participent treize conseillers communistes, vivant exemple de ce que peuvent réaliser les deux grands partis de gauche sur un programme commun. Signe qui ne trompe pas : Allainmat fut le premier à faire mentir la tradition lorientaise la plus solidement ancrée, qui avant lui n'accorda jamais qu'un seul mandat à un premier magistrat municipal...

Un P.d.g. élu

75 000 habitants dans le périmètre communal, mais, avec la banlieue, un chiffre double ; et, au-delà, une zone d'influence rurale qui déborde sur le Sud-Finistère et englobe Quimperlé, portant à 250 000 habitants la population de ce qu'on nomme en Bretagne un « pays », et qui est autrement vivant que le cadre départemental : c'est cela, le pays de Lorient.

Pour la ville principale, ce sont les problèmes que connaissent toutes les « conurbations ». Par la force des choses, elle tend à supporter, en centimes, plus que sa part. Et cela, ici comme ailleurs, contribue à faire obstacle à une fusion de communes qui consacrerait l'importance véritable de l'agglomération : 150 000 Lorientais à part entière, ce serait presque autant que de Rennais ou de Brestois.

Gérer une « ville moyenne » comme Lorient, c'est déjà une entreprise extraordinairement complexe, d'une haute technicité, exigeant d'incessantes performances budgétaires. C'est là que l'on peut vraiment dire l'imagination au pouvoir. Il suffit, pour s'en convaincre, d'un tour d'horizon avec Jean Levesque, secrétaire général de la mairie, appelé à diriger 900 cadres et employés, dont 600 pour les seuls services administratifs municipaux ! Avec un chiffre d'affaires — pardon, un budget — dépassant sept milliards d'anciens francs, l'entreprise « mairie » est, en quelque sorte, la troisième en importance de la ville, immédiatement derrière l'arsenal et le port de pêche. Et la seule à faire l'expérience de la démocratie directe avec un « P.d.g. » — c'est le maire — et un « conseil d'administration » élus au suffrage universel et œuvrant sous le contrôle permanent de toute la population.

Singulier régime que le nôtre ! Le gouvernement, qui gère à sa guise des fonds autrement considérables, et qui concernent tous les Français, cherche les plus mauvais prétextes pour accroître la tutelle de l'Etat sur les villes. Quant à l'aide d'en-haut, Lorient qui, administrativement, n'est que sous-préfecture, sait à quoi s'en tenir, grâce à l'Ecole nationale de musique implantée sur son territoire. Savez-vous à combien se monte la contribution de l'Etat pour justifier ce parrainage flatteur ? Très exactement à 25 % du traitement du directeur. Le reste, tout le reste, est à la charge de la commune : il en a coûté 78 millions anciens l'an dernier !

Issu des paroisses originelles, le sentiment communal a toujours été très vif en Bretagne. Le pays de Lorient n'en prend pas moins conscience de son unité profonde. A la fois hypersensibles et raisonneurs, imaginatifs et secrets, individualistes et solidaires, les Celtes ont ici comme ailleurs « les qualités de leurs défauts ». L'esprit communautaire, c'est le syndicat intercommunal, à vocation d'étude, intéressant 19 localités. C'est l'orientation complémentaire vers des syndicats d'exécution spécialisés ; c'est encore la mise sur pied d'Expanlor (Comité d'expansion économique du pays lorientais).

La gauche unie donne une dimension supplémentaire à cette prise de conscience. Premier secrétaire de la Fédération socialiste du Morbihan, Yves Guélard cite des chiffres, des faits : « L'image d'une Bretagne conservatrice et arriérée est à bannir. L'agglomération lorientaise est à la fois plus peuplée et plus évoluée qu'on ne le croit généralement à Paris. Outre Lorient-ville, c'est un maire socialiste qui administre, en banlieue, la commune de Lochrist-Inzinzac (6 000 habitants), où étaient implantées les forges dites d'Hennebont, que le Pouvoir laissa cesser toute activité sans compensation sérieuse ; de même à Locmiquélic (5 000 habitants), à Queven... Tandis qu'à Lanester (22 000 habitants) et Hennebont (13 000), nos camarades sont associés

presses universitaires de france

Sous la direction de
JACQUES DROZ

HISTOIRE GÉNÉRALE DU SOCIALISME

T. I : Des origines à 1875

Un volume 18 x 22,5 cm de 660 pages, avec 48 planches hors texte en héliogravure, sous jaquette illustrée en couleurs 99 F



Ont collaboré à ce volume :

A. KRIEGEL, C. MOSSÉ, F. BEDARIDA, J. BRUHAT, J. CHESNEAUX, J. DROZ, A. SOBOUL

En préparation :

T. II : De 1875 à 1919
T. III : De 1919 à nos jours

→

à des municipalités conduites par un communiste. »

Mais Lorient cultive un paradoxe : elle est en Bretagne la seule ville de création purement française, mais devenue si bretonne de sentiment que par exemple elle reprend — sur tous les plans, ville d'accueil et de congrès — le flambeau du festival des Cornemuses, lâché par Brest. Au demeurant, comment les Lorientais ignoreraient-ils qu'ils sont en Bretagne, alors qu'ils subissent, autant que leurs compatriotes de Saint-Brieuc ou de Quimper, une exploitation capitaliste de type presque colonial ? Deux exemples suffisent à en témoigner.

A sept kilomètres du centre-ville se trouvent à Fort-Bloqué, en bordure de mer, les plus importants gisements de kaolin d'Europe, à ciel ouvert. Eh bien, la matière première est exportée par camion jusqu'à la gare de Lorient. Puis de là, par chemin de fer, jusque dans l'Est, et tant pis si ce transbordement est suspect de pollution. Aucune exploitation sur place, mais la porcelaine de Sarreguemines y trouve son compte. Autre exemple : les choux. On en charge — toujours en gare de Lorient — par wagons entiers, à destination de l'Alsace et de l'Allemagne... qui n'ont plus qu'à les réexpédier et les revendre au prix fort aux Lorientais sous forme de boîtes de choucroute.

Déracinés

D'où le scepticisme avec lequel sont accueillies les informations portant sur la découverte, en Bretagne-Sud, des gisements d'uranium les plus prometteurs de France, ou encore les demandes de permis de recherches pétrolières sur le plateau continental breton. Pour qui la sueur, et pour qui les bénéfices ?

Lorient, délaissée par Paris, joue la carte de la mer, qui avait présidé à sa naissance. C'est la seule ville de France qui puisse s'enorgueillir de posséder cinq ports. Un port de voyageurs — vers Groix. Un port de commerce (pétroliers). Un port de plaisance. Un port militaire, avec tout ce que la présence de la Marine nationale peut avoir à la fois de bénéfique (les emplois et activités annexes, l'animation) et de contraignant, notamment les servitudes de sécurité, l'étendue des emprises : pour construire tel pont sur le Scorff, souhaitable pour l'amélioration de la circulation automobile mais qui aurait vue sur la poudrière, le dédommagement demandé par l'Armée est de l'ordre du milliard ancien) ! Le port de pêche, enfin, qui n'a que 50 ans d'âge, est vite devenu — après Boulogne — le second de France ; mais, ne répondant plus aux besoins actuels, il se trouve maintenant dépassé par Concarneau. Est-ce parce qu'il appartient, seul entre ses concurrents, à une société privée ayant son siège à Paris ? Il arrive que les filets de sole venant de Hollande par frigos y soient plus compétitifs que le poisson frais débarqué à Lorient !

A défaut d'une formule coopérative, qu'il n'a pas été possible de faire accepter à la fois par les pêcheurs, les employés du port, les mareyeurs et les consommateurs, c'est la Chambre de commerce qui, dès le 1er janvier 1973, prendra une relève très attendue.

Lorient, c'est encore le problème de l'industrialisation, comme pour toute « ville moyenne », et celui de l'émigration, comme pour toute ville bretonne. Si l'on excepte l'installation d'une fifiale Renault (la S.b.f.m.) et de l'atelier des P.t.t., les zones industrielles, loin de compenser la fermeture des Forges d'Hennebont, ont été saturées non par des décentralisations, mais par l'agrandissement d'entreprises lorientaises. On déplore, dans l'agglomération, 2 000 demandes d'emploi non satisfaites. Les jeunes doivent s'expatrier. Les autorités se sont « indignées » que certains l'aient fait jusqu'en Allemagne — à la faveur du jumelage de Lorient avec Ludwigshafen — mais, pour eux, quelle différence entre ce déracinement-là, payé au prix fort, ou l'exode pour le bidonville de Fos ou les meublés de Montparnasse ?

Déperdition de matière grise, déficit pour les investissements municipaux : formés dans leur ville jusqu'au niveau technique supérieur, les jeunes gens vont ensuite travailler ailleurs. Attachés pourtant à Lorient, ils y reviennent pour les vacances ou, plus tard, à leur retraite. Quand un coup de cafard ne les ramène pas grossir, entre-temps, l'armée des chômeurs.

Mais allez faire comprendre aux technocrates et aux « aménageurs » de la capitale qu'un gars du pays de Lorient ne se sent vraiment heureux que « chez lui » ! Alors, on abuse de son attachement. Dans le meilleur des cas, c'est le choix entre le déclassement et ce qu'on considère avec amertume comme une « déportation ». Pour le même salaire, on est O.s. à Billancourt, mais O.p. à



Le festival des Cornemuses.

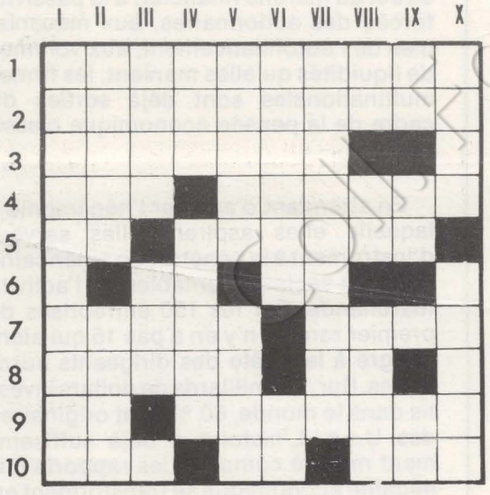
Lorient. Le dépeuplement du Centre-Bretagne — 12 000 à 13 000 emplois agricoles supprimés chaque année jusqu'en 1985 — suffit à maintenir un marché du travail tout à l'avantage du patronat. Pour 28 emplois de bureau disponibles l'été 1971 à l'arsenal, Jaffrezic, responsable C.g.t., a dénombré 800 candidats et candidates qui se présentaient... Avec l'âge, enfin, se reclasser devient quasi impossible ; combien d'anciens des Forges l'ont appris à leurs dépens ? « A 55 ans, le gars, il est fusillé », constate Daniel Martin, responsable C.f.d.t.

Allainmat et son équipe le savent trop bien : on ne saurait tabler sur une réelle expansion économique sans support universitaire. Or, parmi les agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants, Lorient est la plus défavorisée sous ce rapport : 150 kilomètres la séparent de l'université la plus proche — tandis que, pour l'avant-dernière lanterne rouge, Bayonne, cette distance n'est déjà plus que de 110 km. D'où l'importance des efforts entrepris pour décongestionner, au profit de Lorient, l'université de Bretagne occidentale, sise à Brest. Déjà, à cette rentrée, s'est ouvert un centre scientifique.

Derrière ses élus municipaux et demain son député, tout Lorient lutte pour son avenir. Et l'on ne saurait s'étonner de trouver, dans une telle cité, des socialistes à la direction des trois unions locales syndicales. Pas plus que de voir Lorient se concerter avec d'autres municipalités. Avec Pau et Poitiers, Lorient a été, en raison de son dynamisme, sélectionné par le Gevram (Groupe d'études des villes pour le renouvellement de l'action municipale). Avec Saint-Nazaire, Niort, Pau et La Rochelle, Lorient a créé un Comité des villes moyennes et cette concertation entre quatre maires socialistes et un radical fidèle s'avère, d'emblée, prometteuse.

PIERRE MILLY

Mots croisés



PROBLEME N° 41

HORIZONTALEMENT :

1. Possède un bon nombre de connaissances dans sa spécialité. — 2. Inspecte un navire de fond en comble. — 3. Un rouge qui rit jaune. — 4. Diplôme (initiales). Espèce de Prussiens. — 5. Lac. Métal que l'on trouve dans le minerai de platine. — 6. Sont en panne. Un peu d'eau. — 7. Empire allemand. Permet de prendre le train en marche. — 8. Contient un antiseptique. Vieille ville. — 9. Annonce le hollandais. Est demandé parfois bruyamment. — 10. Manche. Possessif. Devrait être symbole de chaleur.

VERTICALEMENT :

1. S'entendent en Provence. — 2. Muse. Quand il semait le vent, les autres récoltaient la tempête. — 3. Inventa, de son côté, le phonographe. Repaire. — 4. Exécré. Grands chats. — 5. Se sacrifia pour Euryale. Travailla sur les Alpes. — 6. Etroit passage. Note. — 7. Appartient aux viscères. — 8. Préfixe. Symbole chimique. Boîte à papiers. — 9. Préposition. En nombre. Lettres de crédit. — 10. Bien propres. Rapportées.

SOLUTION DU PROBLEME N° 40

HORIZONTALEMENT. 1. Européenne. — 2. Clinique. — 3. Lco (col). UE (Hué). Po. — 4. AE. Naisses. — 5. Ire. GT. Eus. — 6. Remblai. Té. — 7. Flotte. — 8. Gê. Usiniez. — 9. Et. ESO. Noë. — 10. Sentant. NN.

EN DIAGONALE : Elongation.

VERTICALEMENT : 1. Eclairages. — 2. Ulcéré. Eté. — 3. Rio. EMF. — 4. On. Bluet. — 5. Pi. Aglossa. — 6. Equitation. — 7. Eues. ITN. — 8. Né. Se. Ein. — 9. Peut. Eon. — 10. Ecosse. Zen.

Rédaction : 5 rue Viollet-le-Duc (Paris 9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta (Paris 10e) Tél. : 208.23.50
Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION
Serge Richard (rédacteur en chef) Claude Fuzier, Guy Perrimond, Nicolas Brimo, Michèle Backmann, Robert Butheau, Raymond Cazes, Gisèle Charzat, Daniel Mitrani, Jean Montagnard, Gilberte Muller, Christiane Peyre, Maurice Séveno, Pierre Thibault, Claude Vintoux, Antoine Violet ; André Perlstein (photos).

SEC. DE REDACTION-MAQUETTES
Nicole Chaillot

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Relations extérieures et Publicité : Michèle Pancaldi
Directeur de publication : Michel Lecornet.
Société éditrice : Les Nouvelles Editions de l'An 2 000.

La nouvelle Internationale

Mardi 28 novembre

Pendant qu'on pense à autre chose, la guerre, le crime, les élections et les amours célèbres, Zorro arrive, Zorro est arrivé. Contrairement à sa légende, ses manières sont si discrètes et son pas si feutré que personne ne détourne la tête à son passage lorsqu'il visite le quartier. Que fait-il ? Il achète. Tout, n'importe quoi, vous, moi, si nous n'y prenons garde. Au train où il va, il achètera bientôt ce fonds de commerce qui s'appelle la France. Mais il a d'autres ambitions que de s'installer en banlieue. La France, petit théâtre pour celui dont je parle. Un jour, Zorro gouvernera le monde.

Je n'oublie pas que j'écris pour « l'Unité », et non un conte pour enfants ou une chanson à succès. Je laisse donc Zorro à ses affaires et je reviens aux nôtres, pour entretenir mes lecteurs de ce phénomène, aussi important dans l'Histoire que la naissance des nations, je veux dire : l'avènement des firmes multinationales. Treize d'entre elles figurent parmi les cinquante premières entités économiques du globe. Si l'on extrapole la tendance observée de 1960 à 1968, soixante sociétés, dont les trois quarts à dominante américaine, tiendront en 1985 tous les circuits de la puissance. Chacune aura un chiffre d'affaires supérieur au produit national brut d'un pays comme le nôtre. Associées, elles distanceront les Etats-Unis d'Amérique.

On peut imaginer sans tomber dans la science-fiction le moment où une holding contrôlant le crédit, la recherche, la production et les échanges sur les cinq continents, disposera de la réalité et de l'autorité d'un gouvernement mondial que les politiques, toujours en retard d'une époque, n'auront pas encore ébauché. Je rectifie : il n'y a pas à imaginer. C'est une certitude. Du moins tant que le système économique pratiqué par la plupart des pays industriellement avancés sera le capitalisme. Qu'on me comprenne : je ne considère pas le capitalisme comme un monstre avide de chair humaine. Il assouvit simplement un appétit, qui le conduit, faute d'avoir toujours sous la dent de quoi se satisfaire, à se manger lui-même. Mais avant d'en arriver là, il aura dévoré tout le reste.

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

La logique du système condamne chaque firme à rechercher la maîtrise de l'environnement économique au sein duquel elle se développe. La lourdeur des investissements, l'importance des risques qui tiennent aux délais nécessaires entre la décision de fabriquer un produit donné et sa commercialisation effective, la recherche constante d'un taux élevé d'innovation, tout incite les entreprises à adopter une stratégie de croissance, de proche en proche universelle. Paradoxalement, ces entreprises n'ont pas d'existence en droit positif international et leur fluidité leur permet d'échapper aux diverses contraintes que subissent leurs concurrentes au petit pied, qui n'ont accès qu'à un marché réduit. La combinaison, au moindre coût, des facteurs de production, la mobilité des biens et des capitaux enlèvent au pays d'accueil son pouvoir d'intervention.

C'est ainsi que les firmes multinationales qui possèdent d'inépuisables sources de financement passent au travers des restrictions de crédit, transfèrent librement leurs fonds soit dans un but spéculatif, soit pour se prémunir contre d'éventuelles spéculations et peuvent éluder certaines charges fiscales en modulant à l'intérieur du groupe une habile politique des prix. Bref, elles n'ont plus de partenaire politique à leur niveau. Quant aux travailleurs de ces entreprises, leurs syndicats ne trouvent pas à qui parler : la direction générale réside au loin, hors des frontières, hors de portée ; la direction locale n'est qu'un relais irresponsable. Au demeurant, les concepts traditionnels de profit, de prix, de capital ne rendent plus compte du développement et des motivations du capitalisme parvenu à ce stade d'insaisissable concentration. Grâce à l'accès direct au marché financier, à la passivité forcée des actionnaires, aux mécanismes de l'autofinancement, aux volumes de liquidités qu'elles manient, les firmes multinationales sont déjà sorties du cadre de la pensée économique classique.

En attendant d'assurer l'hégémonie à laquelle elles aspirent, elles servent d'instrument à la pénétration américaine dans les secteurs rentables de l'activité marchande. Sur les 150 entreprises de premier rang, il n'y en a pas 15 qui aient intégré à leur tête des dirigeants européens. Sur 125 milliards de dollars investis dans le monde, 60 % sont originaires des U.s.a. L'histoire a déjà suffisamment montré comment les rapports d'inégalité économique se transforment en rapports de force politique. C.q.f.d.

Il est important qu'au cours de ces derniers jours on se soit, en France, ému de cette situation. Un document copieux de Paul Mock, au conseil économique et social, une conférence de presse de Force ouvrière ont actualisé un débat dont les prolongements seront considérables. Les socialistes doivent hâter en ce domaine leur effort de réflexion : eux seuls, parce qu'ils mettent en cause le système, peuvent apporter une réponse.

VENDREDI 1er DECEMBRE A 21 HEURES AU PARC DES EXPOSITIONS DE LA PORTE DE VERSAILLES

GRAND RASSEMBLEMENT POUR LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

avec Robert Fabre

Georges Marchais François Mitterrand

UNE PARTIE ARTISTIQUE PRECEDERA LE MEETING

Imprimerie « HEBDO T.C. » - 76 Yvetot.